

- 6 -

Reprise de la Séance**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle l'examen du projet du budget du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie.

Je vous prie de vous reporter à la page 90.

La parole est à Monsieur Ibrahima FALL, Rapporteur général de la commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan.

MONSIEUR IBRAHIMA FALL

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,
Mes Chers Collègues,

Le projet de budget 2000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie s'élève à la somme de 375 126 000 F contre 328 600 000 F en 1999, soit une augmentation de 17,18% en valeur relative et 56 466 000 F en valeur absolue.

Ce projet de budget s'articule autour des quatre chapitres suivants

Chapitre 441 - Dépenses de personnel avec une dotation de 264 807 000 frs cfa ;

Chapitre 442 - Dépenses de Matériel avec une dotation de 91 653 000 frs cfa ;

Chapitre 443 - Dépenses d'Entretien avec une dotation de 5 085 000 frs cfa ;

Chapitre 444 - Dépenses de transfert avec une dotation de 23 584 000 frs cfa.

1°/ Les dépenses de personnel

Elles connaissent une hausse de 12 865 000 F en valeur absolue, passant de 251 942 000 F en 1999 à 264 807 000 F en l'an 2000, soit une hausse de 5,11 en valeur relative.

Cette hausse s'explique, en l'absence de mesures nouvelles, par la réévaluation des services votés en raison des changements de la situation de certains agents promus à des avancements ou venant d'autres départements ministériels.

2°/ Les dépenses de matériel

Elles enregistrent une hausse de 83,12 % par rapport à la gestion 1999, passant de 50 052 000 F à 91 653 000 F à l'an 2000, soit une hausse de 41 601 000 F en valeur absolue.

Cette augmentation s'explique par les mesures nouvelles consenties, à concurrence de 41 601 000 F, en vue d'améliorer des dotations budgétaires respectivement à la cellule de Développement géologique et minier de Kédougou, aux services régionaux et aux directions techniques du département.

Il a été souligné, pour l'occasion, que le budget alloué au fonctionnement du Groupe de Laboratoire (8 502 000 F) se révèle très insuffisant en ce qu'il ne couvre qu'une partie des charges salariales de cette structure dont la mission fondamentale est la recherche et les analyses de données géologiques et minières.

3°/ Les dépenses d'entretien

Elles passent de 3 082 000 F à 5 082 000 F, soit une augmentation de 2 000 000 F en valeur absolue et 64,89 % en valeur relative, en vue de permettre la prise en charge de petits travaux d'entretien du bâtiment abritant les services du Ministère (électricité, plomberie, etc..).

4°/ Les dépenses de transfert

Il s'agit de la reconduction de la subvention annuelle de l'état au fonctionnement de la zone Franche Industrielle, pour un montant de 23 584 000 F.

En concluant son exposé, le Ministre a souligné la nécessité de doter les services régionaux et centraux en moyens humains et matériels appropriés, aux fins d'impulser les secteurs miniers, énergétiques et industriels au Sénégal.

Au demeurant, parallèlement à cette présentation, le Ministre a fait distribuer une note d'information sur les activités du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, au titre de la gestion 2000.

Vos commissaires, à la suite de Monsieur le Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, ont évoqué diverses questions relatives à

L'extension de l'électricité dans la Communauté rurale de Makacoulibantang, Sinthiou Malème, Koussanar, et dans les quartiers périphériques de

Diourbel,

- Tenir compte du tracé de l'électrification de Dodji proposé par les populations ;
- L'amélioration des conditions de connexion par la SENELEC
- La situation actuelle de l'exploitation minière de Sabodola.
- Équipement de la SENELEC pour une diminution des coûts de l'électricité ;
- La compétitivité du Sénégal en matière de production du ciment ;
- Le coût d'une usine de cimenterie et les problèmes de la deuxième usine ;
- Le Gaz de Diamniadio, qu'en est-il !
- L'Exploitation du Marbre de Kédougou,
- La fourniture de l'électricité dans les villages traversés par la haute tension;
- Le remplacement gratuit des ampoules par la SENELEC.
- L'organisation des exploitants artisanaux de l'or dans la région de Tambacounda;
- L'éclairage public dans les quartiers de Dakar et banlieue
- L'incapacité pour les communes et les collectivités locales de prendre en charge l'éclairage de même que les factures
- L'augmentation du prix du carburant au niveau des stations d'essence
- L'apport de Manantali dans l'électrification rurale
- Les technologies de l'information et de la communication au service du parlement.

Le Ministre, après avoir remercié vos commissaires pour les félicitations et encouragements qui lui ont été adressés a répondu aux questions de ces derniers.

L'électrification rurale et urbaine

Concernant l'électrification des villes et villages ce sont les mêmes difficultés qui se posent. Après la réalisation des projets de nouveaux quartiers surgissent et les mêmes problèmes relatifs à l'extension de l'électricité reviennent.

Le Ministre a rappelé que dans le cadre de l'application des directives Nationales en matière de politique énergétique sur la période 1999-2000, un important programme prioritaire d'électrification urbaine et rurale devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés en matière de taux d'électrification soit 60% en milieu urbain et 15% en milieu rural. Beaucoup de localités sont prévues pour l'électrification rurale, dans la région de Diourbel la plupart des travaux sont en cour d'exécution.

La SENELEC en distribuant les ampoules avait pour objectif de faire diminuer les consommations car c'était le seul moyen de combler le déficit de production.

Le Ministre reconnaît qu'il est très gênant de voir des villages être traversés par la haute tension et ne pas bénéficier de l'électricité. IL s'agit cependant d'un mal nécessaire et inévitable pour le moment, il faut espérer que le Sénégal bénéficie de moyens encore plus important pour répondre à toutes les sollicitations, le Gouvernement travaille dans cette direction.

Recherche et Exploitation minière

La recherche et l'exploitation des ressources de notre sous-sol est un objectif prioritaire. Le souhait est de faire des secteurs miniers et pétroliers un puissant levier pour le développement.

Le Gouvernement accorde une très grande importance à l'exploitation minière. Ainsi les mines de Sabodala qui sont des biens de l'ensemble des générations doivent être exploitées au bénéfice de l'ensemble du Sénégal et non servir exclusivement à des intérêts particuliers.

L'Etat est en train de faire des appels d'offres pour la reprise des activités sur ce site. Le Sénégal dispose des réserves très importantes de fer dont la qualité et la rentabilité ne font aucun doute. Le problème qui se pose aujourd'hui c'est le manque d'infrastructures reliant les lieux d'exploitation à Dakar.

L'absence des infrastructures de base devant accompagner cette exploitation est aujourd'hui le handicap majeur aussi bien pour le marbre du département de Kédougou que des phosphates de Matam ; car les dépenses d'infrastructures sont très importantes et onéreuses.

L'industrie cimentière

La SOCOCIM est la première et unique unité industrielle du ciment au Sénégal.

La production actuelle de ciment tourne autour de 850.000 tonnes par an. Suite au marché noir constaté dans la vente du ciment, le Ministère avait demandé à la SOCOCIM d'importer à certaines périodes pendant lesquelles la demande augmente pour éviter les spéculations.

En 2000, les besoins des pays de l'UEMOA sont estimés à 4.000.000 tonnes de ciment ; or l'ensemble de la production de ces pays est de 3.000.000 de tonnes, donc il y a au moins un déficit estimé à 1.000.000 tonnes.

Le Sénégal peut se permettre d'avoir une deuxième cimenterie car la matière première existe sur place de même qu'une forte demande dans la sous-région.

La société Les Ciments du SAHEL envisage d'exploiter les concessions de calcaires dans les secteurs de Kirène et Ticky en vue de mettre en place une unité industrielle de production de 600.000 tonnes/an.

La convention devant permettre à la nouvelle cimenterie de disposer du calcaire est en voie de réalisation.

Des opérateurs économiques Indiens avaient également proposé d'exploiter des mini-cimenteries pour couvrir les besoins dans les régions où elles seront implantées ; ce qui pourra contribuer à annuler les effets de hausse de prix consécutifs aux frais de transport.

En ce qui concerne le gaz naturel, le premier puits trouvé à Ponty est actuellement épuisé et les Américains sont en train de forer dans le même site. Quant aux recherches off shore, plusieurs conventions sont signées et ces dites recherches sont en cours dans la zone Nord (région de Saint-Louis).

Revenant ensuite sur les questions diverses le Ministre dira que

- le déficit de la SLNELEC s'explique par un déficit de trésorerie.
- Les villages qui seront traversés par la ligne Ouest de Manantali bénéficieront de l'électricité.
- Le Ministre reconnaît que beaucoup de quartiers aussi bien à Dakar que dans les régions sont mal éclairés et que bonne note a été prise des remarques sur cette question.
- L'état a initié un programme d'appui et d'optimisation des activités d'orpaillage, c'est ainsi que des orpailleurs sont organisés en GIE ou coopérative sur les principaux sites d'exploitations artisanales du département de Kédougou.
- Les nouvelles technologies de la communication sont très importantes, l'évolution est très rapide dans les secteurs et bientôt sans un terminal, Il sera très difficile d'être à l'écoute du monde. Notre pays a très tôt compris les enjeux de cette véritable révolution et a pris beaucoup d'initiatives pour ne pas la rater.

Satisfaits des réponses du Ministre, vos Commissaires ont adopté le projet De budget du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie et vous demandent d'en faire autant.

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DE L'INDUSTRIE

CHAPITRE 441 - PERSONNEL -

Dotations 1999	251.942.000
Services votés	264.807.000

TOTAL DU CHAPITRE 264.807.000
 Contre 251.942.000 pour la gestion en cours.

CHAPITRE 442 - MATERIEL

Dotations 1999	50.052.000
Services votés	50.052.000
Mesures nouvelles	41.601.000

TOTAL DU CHAPITRE 91.653.000
 Contre 50.052.000 pour la gestion en cours.

CHAPITRE 443 - ENTRETIEN

Dotations 1999	3.082.000
Services votés	3.082.000
Mesures nouvelles	2.000.000

TOTAL DU CHAPITRE 5.082.006
 Contre 3.082.000 pour la gestion en cours.

CHAPITRE 444 - TRANSFERT

Dotations 1999	23.584.000
Services votés	23.584.000

TOTAL DU CHAPITRE 23.584.000
 Même dotation que pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci.

Monsieur le Ministre, avez-vous des observations sur le rapport ?

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président, j'aurai quelques remarques de forme. Rien de substantiel. Je crois que le rapport est complet. Nous vous ferons parvenir si vous le permettez au rapporteur par écrit certaines des remarques de forme.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci bien.

La première liste :

Ibrahima Momar SARR

Moustapha Cissé LO

El Hadj Mansour TAMBEDOU

Socé NIANG

Daour Niang NDIAYE

Saliou Socé FALL

Sanou DIONE

Madior DIOUF

Alioune DIOP

Mamadou NDIAYE

Mamadou Sorel NDAO

Abdoulaye Aziz DIAGNE

Alioune Aïdara SYLLA

Michel SAMBOU

Lamine THIAM

Bocar SIDIBE

Samba Der GAYE

Ndèye Khoudia KHOLLE NDIAYE

Abdourahmane TOURE

Galgou NDIAYE

Ibrahima MENDY

Serigne Mbaye THIAM

Modou ALIAS

Bocar Sidik KANE

Birahim DIAGNE

C'est terminé, Ibrahima Momar SARR cinq minutes il paraît.

MONSIEUR IBRAHIMA MOMAR SARR

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Ministre,
Chers Collègues,

Monsieur le Ministre,

Je commence par vous remercier et vous renouveler mon soutien. Et profiter de votre passage à l'occasion de l'examen de votre budget pour aborder avec vous deux questions :

Il s'agit du secteur pétrolier et de la situation à ICOTAF.

En ce qui concerne le secteur pétrolier, avec votre appui bien sûr et l'assistance de l'un de vos conseillers Monsieur MBODJ, les travailleurs, par le canal de leur syndicat, ont eu à discuter avec le patronat du GPP, pour conclure des accords très importants.

Il s'agit entre autre des augmentations de salaire, allant jusqu'à 14%, la discussion des classifications professionnelles, et d'autres avantages.

Mais Monsieur le Ministre, là où le bas blesse, c'est qu'on rencontre un refus systématique du patronat d'appliquer ces accords. Et à ce niveau, nous déplorons l'attitude de l'un d'entre eux, qui se nomme Monsieur Williams de Mobil, qui est en train de, au lieu d'appliquer des accords signés avec le syndicat légalement reconnu, **est en** train de créer une confusion, en instaurant au sein de sa seule entreprise, une nouvelle entité qu'il appelle un syndicat d'opposition.

Les camarades du syndicat légal ne refusent pas que les accords s'appliquent à l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient membres ou non de leur syndicat. Mais qu'on veuille appliquer ses accords avec une entité non reconnue légalement, c'est là où ils mettent une opposition catégorique. Et à ce niveau-là, nous demandons à votre département, comme vous avez l'habitude de le faire, d'amener le patronat regroupé au sein du GPP, le Groupement des Professionnels du Pétrole, à appliquer ces accords pour que la situation ne se détériore pas au niveau du secteur pétrolier qui est très sensible. Après ce dossier, Monsieur le Ministre, c'est ICOTAF. Comme vous le savez, le cellule ICOTAF est en train d'être relancée par Madame Oumou Salémata TALL, qui est une battante, qui a accepté de s'investir et qui a mis beaucoup de moyens financiers au sein de cette entreprise pour sauver la structure et sauver les emplois. Le syndicat des travailleurs du textile l'a soutenue dans cette démarche, parce qu'il s'agit bien sûr de sauver des emplois des travailleurs et leurs acquis sociaux, mais elle rencontre beaucoup de difficultés.

Là aussi, on vous demande comme vous l'avez fait pour la relance de la SOTEXKA, d'aider cette femme, à pouvoir mieux relancer ICOTAF, pour sauver l'entité.

Voilà, Monsieur le Ministre, les deux questions que je voulais aborder avec vous, tout en vous renouvelant mon soutien et mes félicitations.

Je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.
Le collègue Moustapha CISSE LO.

MONSIEUR LE DEPUTE MOUSTAPHA CISSE LO

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre des Mines et de l'Industrie,
Madame, Messieurs les Ministres,

Permettez-moi de m'associer aux félicitations et aux remerciements formulés à votre endroit pour vous dire et vous témoigner toute la satisfaction et la gratitude des populations pour les actions que vous menez et que vous avez initiées. Nous savons aujourd'hui que l'électrification rurale connaît beaucoup de difficultés malgré les efforts que le gouvernement entreprend tous les jours mais nous ne pouvons pas ne pas vous remercier du projet élogieux initié à Touba et qui est en train de se réaliser pour l'électrification de cette cité religieuse.

Ceci étant dit, Monsieur le Ministre, nous avons quelques préoccupations que nous avons énumérées l'année dernière ici. En ce qui concerne la ville, le village de Méséré dont vous aviez dit l'année dernière que vous promettez de nous dire à l'entreprise de l'électrifier ainsi que le village de Digane, sur une de mes descentes, des chants religieux avaient été organisés et j'avais dit que les promesses du Gouvernement seront tenues dans un bref délai, à travers la télévision nationale. Je voudrais savoir Monsieur le Ministre où en êtes-vous avec ces deux projets du département de Mbacké ? J'avais une sollicitation en ce qui concerne aussi le village de Kael et chef lieu de communauté rurale et chef lieu d'arrondissement à 7 kilomètres de Mbacké. Les populations en tout cas souhaitent voir cette agglomération bénéficier d'électrification. Ceci étant dit, nous avons besoin de beaucoup de projet, je vous avais adressé une correspondance. Mais je n'ai pas reçu en tout cas de réponse, concernant les préoccupations en électrification rurale du département de Mbacké. Donc je pense pouvoir vous envoyer une seconde correspondance pour en savoir ce qui pourra être réalisé. Mais concrètement, Monsieur le Ministre, je sais que vous avez beaucoup d'initiative et vous avez beaucoup fait pour

le monde rural en matière d'électrification, parce qu'il y a des difficultés en ce sens. En deuxième problème, je voudrais aussi poser une ou deux questions pour terminer. C'est le problème du projet sur la réalisation d'une ----- Ou en êtes-vous ? L'autre problème, mes amis syndicalistes devraient en parler. C'est le problème de la Compagnie Sucrière du Sénégalais. L'année dernière, j'avais évoqué ce problème, parce qu'il y a des difficultés jusqu'à ce jour et il paraîtrait qu'il y avait, en tout cas, un peu reprenneur si je comprends bien et les tourbes pourraient être destinées à des ----- c'est ce que j'avais entendu dire. Mais jusqu'à présent il y a des difficultés et des problèmes pour les employés de cette compagnie. Je voudrais aussi des précisions en ce qui concerne ce problème. Je veux aussi qu'on relativise un peu le problème d'électricité. Cela était en tout cas, au cœur des débats l'année dernière ici dans cette salle. Qui est ce qui a été fait jusqu'ici ? Qui est ce qui se passe jusqu'ici ? Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci. Le collègue El Hadj Mansour TAMBEDOU

MONSIEUR EL HADJ MANSOUR TAMBEDOU

Monsieur le Président,
Madame le Ministre du Budget,
Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines,

Je voudrais vous féliciter très chaleureusement et vous remercier en tout cas pour tous ceux que vous êtes entrain de faire. En ce qui concerne Dakar, vous avez beaucoup fait. Beaucoup fait, parce que je me souviens des problèmes que nous avons avec la SENELEC, des relations très tendues. Vous avez intervenu en ce concerne l'entretien de l'éclairage public et grâce à vous, à vos services, et à votre cabinet principalement, le problème a été réglé pour le bonheur de toutes les populations de Dakar. Et grâce à vous donc la convention, l'entretien a été signée entre la SENELEC et la communauté urbaine de Dakar et cela dans votre bureau.

Je voudrais vraiment vous en remercier très sincèrement parce que c'était un acte très important que vous ayez initié dès que vous avez terminé.

Je voudrais donc dire, que depuis les travaux d'entretien, ont déjà démarré et vous rassurer de l'amélioration satisfaisante des relations entre les collectivités locales de Dakar et la SENELEC. Vraiment, les relations sont excellentes à l'heure actuelle.

Vous vous en souvenez, on vous avait adressé une lettre à vous, au Premier Ministre, au Ministre du Budget pour parler des problèmes que nous avons avec la SENELEC en ce qui concerne la taxe communale. Cela a été réglé au bonheur des maires

d'arrondissement que nous sommes. Et je voudrais encore en profiter pour remercier encore une fois de plus, Madame NDIAYE, que je ne cesserai de remercier pour ce qu'elle est entrain de faire pour les collectivités locales. Parce que la SENELEC ayant peut être des difficultés comme on l'a dit dans le rapport pour payer intégralement, immédiatement la taxe et les communes étant dans le besoin, j'ai saisi au nom des communes, Madame NDIAYE qui a bien voulu avancer le montant aux communes, et qui a permis aux communes de régler leur problème. Et à l'heure actuelle la SENELEC est entrain vraiment de respecter ses engagements parce que le moratoire qui a été accordé à la SENELEC c'était le 25 de tous les mois et en général le 20 de chaque mois la SENELEC a déjà le chèque qu'il faut au niveau du trésor. Je crois que cela est extrêmement important et je voudrais vraiment faire ce témoignage et vous remercier, encore remercier Madame NDIAYE une fois de plus ce qui est entrain de se faire.

Donc, je souhaite que vraiment ces relations là continuent et nous tenons régulièrement d'ailleurs des réunions avec la SENELEC, au service technique aussi bien que les services de la SENELEC.

Bon, je voudrais donc ensuite, Monsieur le Ministre vous parlez du boulevard de centenaire de la commune de Dakar, principalement au niveau de Hann, je vous avez fait une lettre à laquelle vous avez bien répondu d'ailleurs en donnant des instructions pour que cette partie là soit réglée dans le cadre de la législation et mes services au niveau de la mairie d'arrondissement de Hann sont en rapport avec le Directeur de l'Energie, mais cela n'avance pas très bien. Je voudrai vraiment votre intervention parce que c'est quelque chose qui nous tient à cœur et c'est extrêmement important pour les populations.

Je voudrais donc ensuite parler un peu de l'entretien. c'est-à-dire nous, au niveau de Dakar, ce que nous aurions souhaité faire comme cadeau de fin d'année ou début d'année aux populations de Dakar, c'est d'éclairer tout Dakar. C'est la raison pour laquelle, je souhaite avec la SENELEC, toujours continuer nos relations, que nous puissions avoir une commission pour voir les coins, les foyers les plus sombres où déjà existent l'installation pour qu'on essaie de suivre à partir de maintenant jusqu'en décembre quels sont les problèmes, qu'est-ce que nous pouvons faire pour que vraiment au 31 décembre que l'on puisse avoir ce cadeau que nous avons promis aux populations de Dakar. Et cela est extrêmement important. Mais, je vous l'ai déjà dit vraiment nous sommes satisfaits parce que les travaux ont déjà démarré et nous le voyons partout.

Je voudrais aussi remercier, féliciter la SENELEC parce que cette année aussi avec la fête des Layennes, nous avons saisi la SENELEC par le biais de la ville de Dakar, la SENELEC a intervenu, a fait un excellent travail que l'on apprécie en tout cas au niveau de cette communauté de layennes. Et je pense que nous avons toutes les félicitations

c'est parce que la SENELEC a été saisie, a réagi et à bien réagi. Je pense que ceci est extrêmement important.

Enfin M. le Ministre je voudrais terminer par parler de l'électrification rurale. Là aussi je pense que les gens oublient souvent que Dakar aussi a sa zone rurale et je voudrais savoir en ce qui concerne Sangalkame et Yenne ce qui a été prévu.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Le collègue Socé NIANG

MONSIEUR SOCE NIANG

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Chers collègues,

(ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci.

Le Collègue Daour NDIAYE NIANG

MONSIEUR DAOUR NDIAYE NIANG

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, l'année dernière je vous avais posé une question concernant le contrôle qualité. Mais cette année encore je repose la même question. Parce que si on voit le sucre de la CSS, il est impossible de conserver ce sucre. Vous achetez un paquet, deux à trois jours il devient de l'eau et là on ne comprend pas. Par rapport au sucre importé, là on peut le conserver. Je pense qu'il faudrait faire quelque chose à ce niveau. La deuxième chose c'est sur la taxe communale. Il est dit que la SENELEC doit nous

payer l'électricité consommée, mais si nous regardons bien la SENELEC ne fait que payer la basse tension ; mais normalement on doit aussi payer la haute tension parce qu'on a dit uniquement l'électricité consommée. C'est une question que vous devez revoir aussi.

La fiscalité au niveau des moyennes et petites entreprises, c'est un secteur où les gens ont des problèmes et n'ont pas la possibilité d'investir parce que la fiscalité est tellement lourde. Je ne sais pas à votre niveau qu'est ce qu'ils peuvent faire pour soulager ces petites entreprises.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue.

Saliou Socé FALL, vous avez la parole

MONSIEUR SALIOU SOCE FALL

Je vous remercie Monsieur le Président

Madame, Monsieur le Ministre de l'Energie,

Je commencerai par réitérer mes félicitations et mes encouragements, pour tout ce que vous faites à la tête de ce département que vous dirigez. Vous êtes un Ministre sérieux, compétent et très soucieux aux préoccupations des populations, voilà pourquoi encore une fois, je vous sou mets les problèmes de ma nouvelle commune de Guékokhe qui se développe à grands pas.

La dernière extension date de 1990, c'était à la satisfaction de notre cher Président Abdou DIOUF à qui les populations avaient demandé cette extension.

Actuellement, nous avons des quartiers périphériques et l'institut de feu El Hadji Ibou SAKHO qui reçoit chaque année des milliers de pèlerins qui ne sont pas du tout éclairés. C'est pourquoi, je réitère ma demande d'électrifier ces quartiers. En plus, je renouvelle une demande que j'avais formulée l'an dernier, concernant d'une usine laitière à Guékokhe. Guékokhe est une commune d'arrondissement sans ressource et cette usine permettrait quand même à nos braves femmes qui ne sont pas tous des peuls mais la majorité d'ailleurs de ces vendeuses appartiennent à d'autres ethnies qui font vraiment ce commerce de lait, c'est pourquoi je réitère cette demande de nous implanter une usine à NGuékokhe pour permettre à nos braves femmes d'y tirer profit.

Monsieur le Ministre une fois encore on vous remercie et nous vous renouvelons notre soutien.

MONSIEUR LE PRSIDENT

Mon cher collègue.

Je donne la parole à notre collègue Sanou DIONE

MONSIEUR SANOU DIONE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Vous me permettez de m'adresser à Madame le Ministre du Budget, malheureusement l'autre jour, on a pas eu de réponse par rapport à la politique de l'État, par rapport à la lutte contre la désertification, le Gouvernement sénégalais avait subventionné le gaz butane, ce qui avait amené le prix aux consommateurs très abordables, mais on a remarqué ces jours derniers que le prix du gaz a véritablement augmenté. On nous dit que le premier puits qui se trouvait à Ponty est épuisé, ce n'est pas le fait du levé de la subvention ou bien de l'épuisement des puits. On voudrait être édifié, Madame le Ministre du budget.

Ma deuxième question c'est par rapport au projet SCAT-URBAM, Monsieur le Ministre, je ne suis pas technicien en la matière mais j'ai vu que la haute tension traverse le projet SCAT-URBAM. Avez-vous décidé d'aménager cet espace pour enlever la haute tension ? Quels seront les effets induits ?

Ma troisième question, c'est sur le prix du ciment.

Ces jours derniers, beaucoup de mesures sociales sont en train d'être prises. Est ce qu'à ce niveau, on peut penser à la diminution du prix du ciment ?

L'honorable Mansour TAMBEDOU a posé un problème c'est l'éclairage public. C'est vrai que vous êtes à féliciter très sincèrement, alors le Ministre du Budget à pareil moment l'année dernière, le problème de l'électricité avait posé problème par rapport aux délestages. Mais il faut reconnaître cette année, on vous encourage et on vous félicite par rapport au règlement de ce problème.

Maintenant le problème qui se pose, par rapport aux collectivités locales, c'est la prise en charge sociale. C'est vrai que l'extension du réseau, est en train d'être fait dans le cadre aussi de l'entretien du réseau, par rapport aux collectivités locales, beaucoup de choses ont été faites. Maintenant ce qui pose problème c'est la prise en charge des factures d'électricité par les collectivités locales. Vous prenez deux communes. Par exemple la commune de Dakar et la commune de Fatick. Au niveau de la commune de Fatick, vouloir éclairer toute la commune de Fatick, un problème de paiement de facture va se poser. Et vous savez très bien, qu'au niveau de cette commune qui n'a pas encore les moyens même de payer ses policiers municipaux, il sera très difficile à cette commune de prendre en charge l'éclairage public. On vous demande avec la privatisation de la SENELEC, quelle mesure sociale

devons-nous prendre pour régler ce problème ? C'est comme au niveau de Dakar. C'est vrai qu'on a beaucoup aidé par rapport à l'entretien du réseau. Mais le problème fondamental à Dakar aussi, si demain on devait éclairer comme l'a dit l'Honorable Député Mansour TAMBEDOU de la région de Dakar, un problème de coût va se poser par rapport aux collectivités locales. Là aussi, en son temps, il y avait du social mais maintenant notre collègue nous sommes obligés avec la privatisation de faire de l'économie. Et à ce sujet, son local qu'il faisait, le social au niveau de la population. Mais je vous assure aussi, qu'il y a beaucoup de choses à faire par rapport à l'éclairage public.

Je terminerai, Monsieur le Ministre, par vous encourager et vous féliciter par rapport à tout le travail que vous êtes en train de faire au niveau de ces deux départements. Etant sportif aussi de métier, je profite de l'occasion pour vous féliciter de la victoire du Ndiambour et ce que vous faites pour la jeunesse et le sport au niveau de ce pays. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci.

La parole est au collègue Madior DIOUF.

La récréation est terminée, laissez l'orateur parler.

MONSIEUR MADIOR DIOUF

Merci Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Mesdames, Messieurs, les collaborateurs du Ministre,

Monsieur le Ministre de l'Energie, le courant est un peu arrivé à Niakhar. Il est arrivé à Loul Sessène, à Niakhar avant la route mais le problème c'est l'éclairage de l'agglomération. Vos services ont expliqué que pour cet éclairage, le programme concerné c'est le programme rural. Je crois qu'il y a besoin d'affiner un peu nos objectifs. Lorsque le courant parvient à une agglomération et que déjà il y a des équipements pour l'éducation et pour la santé, il faudrait absolument que l'éclairage de l'agglomération également soit prévu au lieu d'attendre l'autre rationalité qui consiste à dire, on va mettre en œuvre le programme d'éclairage rural.

Il y a un progrès rapide dans les réponses à la demande en éducation. Prenez le cas de Niakkhar cette année Monsieur le Ministre de l'éducation nationale a bien voulu répondre à la demande des populations et ouvrir le collège. Alors une agglomération avec collège bientôt avec des équipements pour la santé mais ici il n'y a pas beaucoup de poteaux d'électricité dans l'agglomération, il y a problème.

Je voudrais donc inviter Monsieur le Ministre à affiner les objectifs. Deuxièmement en ce qui concerne l'exploitation de l'or tout comme le reste c'est à la page 93 du rapport,

je voudrais comprendre d'abord le problème des infrastructures. il est indiqué dans les deux derniers paragraphes qui concernent l'exploitation minière, l'absence d'infrastructure. La description, cela nous le savons. Nous savons qu'il n'y en a pas. Il n'est pas indiqué en somme quelles sont les dispositions prises pour l'avenir, il n'est fait allusion à aucun programme pour que ces infrastructures existent. Mais décrire pour dire qu'il n'y en a pas dans le rapport du projet de budget, j'attendais un peu plus. On parle de cela à propos de l'or, de l'exploitation des phosphates de Matam etc. chaque fois il est dit en somme entre les lieux d'exploitation et Dakar, il y a des problèmes d'infrastructures. Je pense, c'est plutôt tracer des perspectives et souligner une indétermination pour justement que ces infrastructures existent qu'il faudrait attendre. Concernant l'or, le rapport est assez succinct je n'ai pas eu la possibilité d'être en commission technique si vous pouviez revenir sur cela au fond sur ce que l'on peut attendre de la reprise du travail, pour donner du travail dans ce secteur de l'exploitation de l'or à sabodala, ce serait plus éclairant. Enfin concernant le pétrole, vous avez dernièrement signé des autorisations d'exploitation pour vous qui êtes en contact avec les techniciens quelles sont les dimensions du rêve dans cette question de la recherche pétrolière. Je vous remercie Monsieur le Président je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue, le collègue Alioune DIOP a la parole

MONSIEUR ALIOUNE DIOP

Je vous remercie Monsieur le Président

Monsieur le Président

Madame, Messieurs les Ministres

Mes chers collègues

Je voudrais à mon tour m'associer aux félicitations adressées à Monsieur le Ministre de l'énergie pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour le grand bonheur des populations. Je voudrais tout d'abord rappeler une certaine revendication qui a été posée en commission des finances mais au vue du rapport je ne suis pas tellement satisfait parce que le Ministre avait donné une autre réponse que celle qui est consignée dans le rapport. C'était le problème de l'extension du réseau intérieur des quartiers de Diourbel. Nous notre grand problème, nous avons actuellement avec l'ADM mais qui nous permet tout simplement d'éclairer les grandes rues. Mais à l'intérieur des quartiers on ne voit pas du tout l'éclairage. alors on voudrait vraiment sur ce plan bien entendu et avoir ...

La deuxième question c'est à propos de la SONACOS. Parce qu'on nous dit que l'énergie est une denrée qui est rare. Ce n'est pas comme l'air. Je me demande est-ce qu'on ne peut pas avec la SONACOS, produire l'énergie, la mettre en contribution de sorte que l'on puisse régler le service de la région de Kaolack.

Je terminerai en vous félicitant, Monsieur le Ministre, pour tout ce que vous avez entrepris au niveau de la région de Diourbel. Je voudrais signaler par exemple l'alimentation des forages F5 et F7. Les travaux sont terminés. Voilà il faudrait qu'on vous en félicite et l'électrification de Khelkhom. Les travaux sont très bien avancés et ça a été conçu dans le cadre de la loi rectificative et beaucoup d'autres villages dont, par exemple Rew Mao, etc. Donc vraiment, Monsieur Ministre, au nom des populations, je vous dis merci. Je vous soutiens.
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue.
Le collègue Mamadou NDIAYE a la parole.

MONSIEUR MAMADOU NDIAYE

Merci beaucoup Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Je m'associe aux remerciements et aux félicitations et j'en viens à deux préoccupations majeures.

La première concerne l'électrification rurale. Dans le rapport on a évoqué la fourniture de l'électricité dans les villages traversés par la haute tension. Il s'agit pour notre cas de la ligne de haute tension Kahone Keur Madiabel qui traverse quatre localités dont une communauté rurale Keur Socé, Lamara et Ndiouffène qui sont de gros centres qui méritent d'être électrifiés. Il y a également dans le département de Gossas des localités de Nguénel Lagane, des chefs-lieux de communauté rurale, de même la localité de Colobane. A ce niveau il y a déjà une aide partielle dans chacune de ses localités mais il semblerait que les études sont déjà effectuées pour le complément des travaux. Il ne reste que votre accord de principe pour le démarrage des travaux.

Les populations du département de Gossas vous adressent, Monsieur le Ministre, leurs félicitations pour la réouverture de la SOTEXKA à Kahone et saluent l'esprit social de son directeur général Macodou FALL.

Egalement ces mêmes populations souhaitent que les mêmes mesures soient appliquées pour la réouverture de la société SENSAC.

J'en viens maintenant à la deuxième préoccupation, qui est l'électrification urbaine. A ce niveau, vous avez Kaolack 26 et parmi ces 26, il y en a près de 10 qui sont les quartiers périphériques de la ville qui ne sont pas électrifiés.

Vous connaissez également les moyens assez limités des communes. A ce niveau donc, les autorités et les populations de cette ville sollicitent l'intervention de l'Etat en direction des quartiers ci-après :

Il s'agit de Ndeugane, de Nimzatt, de Diamaguène, Médina Mbaba, Darou Rarmati, Tiofak, Sinksink, Sanoumoussa, et Touba Kaolack extension. Donc ces dix quartiers n'ont pas d'électricité, et le concours de l'Etat est souhaité à ce niveau.

Monsieur le Ministre, au même titre que Sanou, les jeunes de la région de Kaolack, par ma voix, vous félicitent pour tout ce que vous faites d'une manière générale, et en particulier pour la jeunesse de Louga. Ces jeunes sont convaincus que seul le travail paye. C'est parce qu'en fait vous avez aidé, vous avez participé à toutes les manifestations de cette jeunesse, ce qui vaut aujourd'hui la réussite du Ndiambour.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

Le Ndiambour fait partie du Ministère maintenant ?

Monsieur Aliou DIA, vous avez la parole.

MONSIEUR ALIOU DIA

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je me permets de vous féliciter au nom du monde rural, et en mon nom personnel. Vous êtes de ceux qui ont compris qu'on ne peut pas développer et améliorer ce pays, en traitant en parent pauvre le monde rural. Il y a moins de deux ans, le monde rural ne bénéficiait que de 5% d'électrification, vous avez amené ce taux aujourd'hui, à presque 15%. Cela est un effort important à saluer, un effort que le monde rural a beaucoup apprécié.

Monsieur le Ministre, j'avais abordé avec vous, en commission technique, en commission des Finances, l'électrification des sous-préfectures de Dodji, Yang-yang et Sagatha Djolof. Je crois que, électrifier en connectant ces sous-préfectures et l'ensemble des villages centres qu'ils englobent, au réseau national, s'est restitué au Djolof authentique, au Djolof naturel, ses droits et attributs confisqués depuis 549. Vous venez non seulement de combattre l'exclusion, mais vous venez également de rendre justice à César. Le Djolof qui était capitale du Sénégal, jusqu'en 549, à l'époque on ne parlait que de Bourba, il n'y avait qu'un seul Bourba.

C'est à la bataille de Danki, en 549 que cela s'est donc vu. Je crois que Iba Der THIAM, s'il est derrière moi ne me contredis pas. C'est Assane Modou Rokhaya SAMB comme rappelle le professeur.

Donc vous venez aujourd'hui de combattre l'exclusion. S'il y a un département qui a été exclu, c'est celui de Linguère. Mais Dieu merci, en patriote et travailleur, vous avez restitué au Djolof, vraiment ses droits. Nous vous en remercions. Vous avez également électrifié le Foyer religieux central du Djolof, c'est Mbeuleukhé. Et cela, nous vous en remercions, et je voudrais dire que ce n'est pas la première fois que vous assistez Mbeuleukhé, vous avez aussi les remerciements des populations du Djolof, des assistances que vous avez toujours faites dans les cérémonies religieuses. C'est à vos frais, il y a de cela plus de dix ans, que les organisateurs du Gamou de Mbeuleukhé disposent deux groupes électrogènes, pour organiser le gamou. Nous vous en remercions et vous en félicitons. Je voudrais aussi vous dire Monsieur le Ministre l'un des rares Ministres à procurer l'Assemblée Nationale de documents bien élaborés pour satisfaire à la curiosité de parlementaires que nous sommes et dans tous les détails. Et cela mérite vraiment d'être félicité, et parce qu'il y en a qui se sont rendus à l'Assemblée Nationale, je ne dis pas mains vides, mais qui se sont contentés d'être tout simplement venus avec ce rapport fait par des rapporteurs. Le travail donc que vous avez fait en satisfaisant notre curiosité, je crois qu'il est à saluer, à remercier parce que cela prouve effectivement du respect, que vous avez, de la considération à l'Assemblée Nationale et aux parlementaires que nous sommes. Monsieur le Ministre, je voudrais revenir avec vous sur les carrières, sur le calcaire que l'on découvre à l'œil nu à Yang-Yang. Je voudrais que vous fassiez des prospections dans le cadre de votre politique de recherche minière, que des équipes se rendent à Yang-Yang pour confirmer l'existence de calcaire que d'éminents géologues de l'Université Cheikh Anta DIOP ont affirmé. Je crois que dans ce pays, on a tendance à ignorer le monde rural et quand on sait que 70 % de la population du Sénégal dépend de l'agriculture et vit en monde rural, je crois qu'il est inacceptable aujourd'hui que des recherches des prospections de base dans les villes soient à Dakar ou ailleurs. Mais il faut penser au monde rural. Mon parent Socé NIANG vient de dire qu'il faut toujours penser au monde rural mais je pense qu'il faut toujours agir au monde rural. Monsieur le Ministre, je viens de terminer mon temps, mais je vous félicite et vous demande encore une fois de redoubler d'efforts, parce que vous avez le soutien du monde rural. On a été traité et l'ensemble des bougies qui ont été fabriquées au pays, ont été évacuées mais on risque de les ramener en ville parce que vous aviez électrifié nos zones. Je vous remercie et vous encourage. Merci.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue.

Le collègue Mamadou Sorel NDAO a la parole.

MONSIEUR MAMADOU SOREL NDAO

Merci Monsieur le Président.

Madame le Ministre, chargé du budget,

Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie.

Je vais saisir l'occasion pour poser les doléances des populations de Tamba département, saluer le courage politique et la sincérité de notre collègue Alioune DIA. C'est un parlementaire qui malgré son appartenance à l'opposition, il dit toujours les réalisations que vous faites quand elles sont bonnes. Cela est un courage. Ceci dit, Monsieur le Ministre, je vais à mon tour vous féliciter, vous encourager et vous remercier. Le département de Tambacounda en particulier, s'est parfaitement retrouvé dans les réalisations de votre département. Je n'ai pas le complexe de le dire.

Je vous remercie donc au nom de ces populations. Vous avez électrifié Koussana, Maka Koulibantan, Missira, Santhiou Malème est en chantier.

Monsieur le Ministre, c'est une doléance qui était lancinante, vous venez de la réaliser. Aujourd'hui, le développement n'étant jamais fini, je reviens ici au nom de ces populations, non pas cette fois-ci, pour vous demander à quand nous allons appuyer sur bouton pour avoir l'électrification, pour avoir la lumière, mais, Monsieur le Ministre, pour vous demander simplement de bien vouloir nous aider pour une extension du réseau au niveau de ces localités qui sont Kkoussana, Maka Koulibantan, Missira et Santhiou Malème. A Santhiou Malème y a déjà 38 poteaux qui sont là-bas, y a un quartier qui est à moitié éclairé. On voudrait, Monsieur le Ministre, que ces poteaux avant qu'ils ne soient enlevés pour une nouvelle destination, de ces poteaux que les populations ont déjà vu, servent à éclairer le quartier dont je vous parle.

Monsieur le Ministre, c'est encore l'occasion pour nous de vous remercier, de vous encourager vraiment de tout ce que vous avez fait pour les populations de notre région, du département de Tambacounda en particulier.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher Collègue.

MONSIEUR ABDOU AZIZ DIAGNE

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, vous êtes hérité d'un département stratégique et si l'électricité ne va pas, on le sent au niveau de l'économie du pays. En effet depuis 1974, notre économie renoue avec la croissance. L'année dernière nous avons enregistré un taux de 7,5 % par contre cette année nous allons subir un fléchissement de ce taux et cela va tourner aux environs de 5 %. Et cela est dû naturellement au secteur de l'énergie. et le secteur secondaire que vous contrôlez en grande partie avait enregistré un taux de croissance 8,8 % et ce même secteur a subi un fléchissement de 3,7 % et son taux de croissance va se situer aux environs de 4,9 %. Tout cela également est dû à l'insuffisance de la production de l'électricité. Heureusement que dans le secteur, nous constatons une évolution de croissance de l'industrie extractive, des huileries et de BTT.

Donc, Monsieur le Ministre, nous pensons que ce problème de l'énergie que nous avons connu cette année est définitivement réglé. Nous savons que les capacités qui sont installées aujourd'hui au niveau de la SENELEC et que nous avons trouvé dans votre rapport sont de 300 MW si on y ajoute les 90 MW de la SONACOS et une partie est revendue à la SENELEC, nous avons par contre durant l'année 99 une augmentation de la capacité de 16 37 et 50 x 103 MW. Et nous nous réjouissons également que peut être d'ici l'an 2000 Manantaly sera mis en place et que le Sénégal va bénéficier de 260 MW

Monsieur le Ministre, la question que je voulais poser est qu'elle est l'évolution de l'augmentation des capacités installées et l'évolution également de la demande, parce que notre pays va évoluer très vite en matière d'industrialisation.

Monsieur le Ministre, notre économie est caractérisée par la faiblesse d'épargne parce que nous avons constaté un taux de croissance qui a évolué normalement, certains ratios nous donnent des satisfactions, telle que la maîtrise du taux d'inflation, la maîtrise de la masse salariale et de plus en plus d'augmentation des recettes publiques au niveau du financement de l'investissement.

Mais nous constatons aujourd'hui un problème important, c'est la faiblesse du financement de l'investissement privé, soit de l'extérieur, soit de l'investissement intérieur. Ce problème il peut y avoir développement lorsque le privé accompagne. Et le Ministre des Finances ici a eu à demander que l'on demande aux privés d'investir d'avantage. Mais cela ne suffit pas Monsieur le Ministre. Effectivement, on constate que le gouvernement investit beaucoup, on n'investit jamais assez mais on constate qu'il investit beaucoup. Sur 806 milliards à peu près de budget 341,6 milliards sont investis par les privés, il y a un investissement public 341,6 milliards et l'Etat sur ressources propres pour financer 95 milliards. Donc notre croissance est beaucoup plus soutenue par l'investissement public que par l'investissement privé. Et c'est cela que je me réjouis qu'aujourd'hui des structures qui ont été créées pour relancer un peu l'investissement privé. Je pense au compte supérieur de l'industrie, je pense également à l'agence pour la promotion de l'investissement et je pense à l'agent de développement de la petite et moyenne entreprise. Je vous encourage donc à aller très vite à impulser

ces structures pour accompagner cet investissement privé qui est source seulement de développement.

Je souhaite que cette structure intègre un volet qui me semble, Monsieur le Ministre très important. C'est le volet financement des investissements. Nous savons qu'il existe une ligne de crédit pour la pêche et tout cela, mais je pense qu'il faut rationaliser tout cela, Monsieur le Ministre.

Tous ces pays qui ont eu dans le temps à se développer surtout tous ceux qui ont eu des taux de croissance à deux chiffres sont des pays qui ont maîtrisé le financement des investissements. Et cela fait défaut. Il faut le mettre en place dans le cas des structures que vous avez mises en place.

Je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci.

Le collègue Alioune Aïdara SYLLA a la parole.

Michel SAMBOU, vous avez la parole.

MONSIEUR MICHEL SAMBOU

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je voudrais d'abord vous remercier parce qu'il y a deux semaines le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, Maire de Ziguinchor m'a informé de ce que vous venez d'obtenir pour l'extension du réseau électrique dans la commune de Ziguinchor. Nous vous disons « diola ».

Ceci dit, je voudrais Monsieur le Ministre vous entretenir sur le marché qui concerne Kafountine, Diégoune, Kagniobo, Tangory, Mlomp dans le Oussouye, Kaguitte, Cabiline et d'autres. Ce marché depuis deux sinon plus que les programmes sont quand même prévus dans un délai donné mais on met quelques photos, on disparaît et les autres traînent et quand on arrive dans d'autres villages et là aussi cela va nous créer des problèmes. Si je prends le cas de Mlomp, si on l'a retenu c'est parce que c'est un gros village, il ne s'agit donc pas d'aller faire deux quartiers et laisser les autres. Là aussi cela créerait des problèmes qui seront difficile à régler. Il y a maintenant le cas des communautés rurales comme Mlomp à Bignona, Suelle, Djignaki, Djibidione, Enanpore, Boutoupa qui ne sont pas encore électrifiées et des chefs de communautés rurales. Le cas le plus criard c'est l'arrondissement de Tandouk qui est chef-lieu

d'arrondissement qui jusqu'ici, on nous avait expliqué comment le groupe qui était là a été démonté par pièce pour servir à d'autres groupes électrogènes ailleurs et Tandouck est resté sans électricité.

Je viens maintenant sur l'électrification solaire. A quand vraiment le démarrage des programmes qui devaient toucher les villages comme Dombondir, Koubalang, Bouba, Diatock, Affignam, Mahamouda. On a parlé à l'époque de participation des populations mais on nous a dit l'année dernière que nous sommes descendus sur le terrain pour discuter avec les populations qui n'attendent que votre réaction. La balle est dans votre camp, il faut que cela avance.

Je viens maintenant sur le problème de l'industrie. Il y a, si je compte bien, il y a aujourd'hui 5 ans, on avait discuté du problème de l'agro-industrie et des promoteurs se seraient à l'époque manifestés à votre niveau, mais depuis lors, on n'entend plus parler. Peut-on savoir ce qu'il en est exactement ? Est-ce que jusqu'ici il y a des promoteurs qui s'intéresseraient à l'agro-industrie c'est à dire à de petites usines pour la transformation des fruits et légumes dans la zone sud ?

Je viens maintenant sur la SENELEC, les factures de la SENELEC, Monsieur le Ministre, elles sont lourdes, chères, difficile à supporter, je crois qu'il faut revoir un peu avec la SENELEC, la SENELEC doit au moins un peu renforcer la partie sociale, mais vraiment faire en sorte qu'il y est équilibre entre les deux sinon les populations ont énormément des problèmes, et quelques fois on vous amène des factures vous vous étonnez, ce mois vous payez 18.000, 20.000 Fr. et un autre mois on vous amène 60.000 mais comment cela peut-il se faire pour la même consommation ? Je pense qu'il faut revoir cela.

Maintenant, je termine sur un problème. Je voudrais savoir le problème du pétrole, où en êtes vous pour l'exploiter dans la commune Sénégal Bissau, et le pétrole situé au large du Cap Skiring, en ajoutant que vraiment quand on traverse de gros villages sans l'électrification, je prends par exemple le cas de Baïla et d'autres villages de ce genre qui sont de gros villages, et qui, puisque que la haute tension, je crois, n'est pas tellement intéressante de leur donner encore du solaire, il vaut mieux qu'on pense à ces gros villages.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue.

Je donne la parole à notre collègue Lamine THIAM.

MONSIEUR LAMINE THIAM

Merci Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, j'ai des préoccupations par rapport à la région du Sénégal Oriental, comme vous ne l'ignorez pas, cette région dont le bon Dieu nous a gratifié conserve aujourd'hui l'ensemble des minerais A, qui sont entrain de disparaître sur d'autres cieux et à mon avis le Sénégal pouvait aujourd'hui avoir son eldorado qui se trouverait à l'Est de notre pays. Si nous développons une politique industrielle.

Je pense qu'aujourd'hui, à l'heure où tous les jeunes sénégalais vont à l'émigration, si le Sénégal développait une politique minière hardie, on pourrait avoir aujourd'hui un potentiel industriel fort dans notre pays, ce qui permettrait de fixer les Sénégalais. Les Sénégalais qui sortent d'ici, ils sont en Afrique du Sud, en Afrique de l'Est, en Italie, et partout, ils travaillent dans des industries. Et je pense que c'est une solution que nous pouvons avoir. A mon avis, il manque jusqu'ici une volonté politique affirmée. L'ensemble des milliards qui entre dans les autres secteurs dans ce pays, je pense que si vous mettez en place des projets fiables avec les bailleurs, on peut développer l'Est du Sénégal. On avait parlé du MIFERSO, on a parlé encore de beaucoup de choses, etc. à l'heure où il y a un désenclavement avec la route, je pense qu'il nous faut voir ce qui est possible et qu'au 21^e s le Sénégal puisse se développer, retenir ses fils dans le pays, attirer même les Ouest-africains en développant cette zone.

C'est ce qui me fait aussi parler de l'exploitation de l'or. J'ai vu que dans le rapport on en a beaucoup parlé. Il m'a été donné de visiter cette zone. Beaucoup de sénégalais ne le soupçonne pas mais il y a une période de l'année pendant laquelle c'est une zone qui attire beaucoup de populations qui sont de la zone Est du Sénégal et d'autres populations qui sont de la sous-région, notamment des nigériens, ces populations qui ont une culture de la recherche de l'or. Et il se développe dans cette zone une activité économique florissante, il y a aussi beaucoup d'insécurité, beaucoup de choses, etc. Je pense que donc avec la naissance des GIE dont on a parlé et qu'il faut renforcer, il y a bien des choses à faire pour l'encadrement de cette recherche pour des questions de sécurité et pour une protection de la production qui en issue. Parce qu'il y a beaucoup de spéculateurs qui s'installent sur les lieux et il y a une bonne partie de notre production qui quittent le territoire national.

L'autre aspect sur lequel je voudrais parler, Monsieur le Ministre, c'est notre région, la région de Louga. On dit vraiment que les cordonniers sont toujours mal chaussés. Notre région c'est vrai, nous n'avons pas majeur, Je suis ravi d'entendre mon collègue de Linguère parler de minerais du calcaire à Mbeuleukhé, mais nous avons du sable. Parce que nous en avons. Et je pense que ces minerais que nous avons dans l'autre sens du Sénégal a ses secrets que le Ministre de l'Industrie, des Mines n'ignorent pas. Monsieur le Ministre, il

faut vraiment que nous ayons une usine pour qu'au moins nous puissions, nous de Louga, vous féliciter.

Autrement nous avons aussi une production maraîchère très intense parce que le bon Dieu nous a encore donné les Niayes les plus importantes. Avec la région, le Conseil régional, nous sommes aussi en train de développer un projet laitier avec les Indiens. Il faudrait vraiment nous appuyer pour que la région qui a le Présidentiable et trois autres ministres, puisse au moins avoir une usine. Mais nos enfants de Louga ne savent pas ce que c'est qu'une usine, on n'a jamais vu une usine. Il faut venir à Dakar ou bien à Taïba pour voir à quoi cela ressemble, et nous avons tout du Sénégal. C'est vraiment, Monsieur le Ministre, une aberration.

L'autre aspect de mon intervention porte sur le ciment. Je pense que c'est vraiment l'aberration du Sénégal. L'usine est installée sur le minerai qui affleure même, et le ciment ce sont des pénuries, des spéculations et des ruptures. Et aujourd'hui tous les jeunes sénégalais comme moi qui veulent bâtir ou qui veulent rénover ont des problèmes. Je pense qu'il y a aussi des décisions hardies qu'il faut prendre et vigoureuses. On nous annonce toujours l'installation de nouvelles cimenteries et il y a des sénégalais et peut être des expatriés qui sont prêts à investir dans ce domaine. Il faut vraiment aider le pays, Monsieur le Ministre, à faire que de nouvelles usines s'installent dans la zone et pourquoi pas à Mbeuleukhé pour que notre région puisse en avoir

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie

Je donne la parole à Monsieur Bocar SIDIBE

MONSIEUR BOCAR SIDIBE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres,

..... Vous comprendrez que moi je me tais et que je ne vous félicite pas parce que j'allais dire que ces félicitations et ses remerciements s'adressent à ma personne et j'en suis fier et très touché. D'autant plus qu'elles viennent de toutes les travées de l'assemblée nationale. C'est là un signe éloquent. C'est aussi un signe parce qu'il y a un an quand vous étiez acharnés à faire de la SENELEC une société vivante et vivable, on n'avait pas compris. On avait pensé que vous aviez des règlements de compte, or, c'était l'acharnement pour le devenir de la société d'abord mais pour le devenir du Sénégal. Aujourd'hui, il n'est pas question de délestage, il n'est pas question de manque de courant, il est question de demander davantage de courant soyez en remercié donc pour cela. Et à travers vous, bien sûr, moi

je vais surtout m'appesantir sur vos collaborateurs qui n'épargnent ni leurs efforts et qui prouvent leur, leur fidélité à l'engagement qu'ils ont pris de servir le pays. Leur patriotisme donc qu'ils soient tous remerciés, pour le soutien qu'ils apportent de jour et nuit à travers tout le territoire sénégalais parce que je vous ai vu avec eux dans les villages Les plus reculés où jamais de Ministres sénégalais n'avaient été et ne sont pas partis après vous aussi. Pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre mes doléances même si elles sont très nombreuses, elles seront très restreintes. C'est d'abord pour attirer l'attention sur le rapport qui nous est présenté, puisque nous avons eu tort de ne pas être présents à la commission technique comme à la commission des Finances et vous avez compris sûrement pourquoi et quand le Président Madior DIOUF disait que le chapitre de la page 93 était vraiment succinct et nous laissait sur notre faim, je suis d'accord avec lui et c'est cela qui a amené sûrement mon collègue Lamine THIAM à parler de l'or du Sénégal qui s'en va ailleurs. Car j'en suis sûr que si la rapport avait été plus explicite, il comprendrait que nous ne sommes pas de ceux là qui vont brader l'avenir du pays et moins encore les biens du pays. Le problème de la reprise de Sabodala puisque c'est de cela qu'il faut parler, nous laisse toujours un peu perplexe et nous attendons, et l'attente commence à durer. Mon collègue Elimane KANE aime souvent à me dire le député Maire du territoire le plus riche et en même temps le député maire du département le plus pauvre du Sénégal. Il a raison sur ce point là parce que tant l'exploitation de l'or ne sera pas effective, tant que la reprise ne sera pas réelle, on ne pourra voir les bienfaits des efforts que vous avez fournis pour que les sociétés minières s'implantent, d'abord pour faire de la recherche et ensuite que ces mêmes sociétés minières passent à l'exploitation. j'avais appris que les négociations étaient peu avancées je voudrais bien savoir où en est la situation avec aussi bien, qu'avec les autres pour la reprise de Sabodala. A côté cela Monsieur le Ministre, Il y a le problème de l'extension du réseau électrique. Comme vous le savez, l'avenir de Kédougou se ressent déjà et ceux qui ont une vision prospective de l'implantation des villages, ont compris. Et aujourd'hui les demandes d'attribution de terrains sont fort nombreuses. Et pour être satisfaites ont besoin d'électricité. C'est pour vous dire que l'extension dans la commune de Kédougou est une de nos plus grandes priorités, notamment pour éclairer ce joyau que nous avons, grâce à l'action perspicace du Président Abdou DIOUF. J'ai parlé du lycée technique et minier Il faut que ce chemin d'entrée soit plus éclairé que l'avenue unique et principale de Rufisque. Je sais de quoi je veux parler. Il serait bon effectivement que l'extension des réseaux à travers la ville nous permette de faire de Kédougou un foyer non lumineux mais un centre industriel ou plusieurs agglomérations se colleraient les unes et les autres et vous amèneraient sûrement à transporter directement de l'usine de Kédougou à Bandafassi et de l'usine de Kédougou à Saraya et pour ne parler d'installations d'autres groupes qui vont être électrifiés grâce à tout ce que j'ai entendu ici et que vous êtes en train de faire à l'intérieur du pays. ! Tout cela pour dire simplement, Monsieur le Ministre, que mes collègues m'ont marché sur la langue et ont dit de belles choses qui me font plaisir à votre égard. Et Madior et moi nous savons, le Président est un petit dictateur.

Je vous remercie Monsieur le Président

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue.

Le collègue Samba Der GAYE a la parole.

MONSIEUR SAMBA DER GAYE

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame le Ministre du budget,

Monsieur le Ministre de l'Energie,

Je voudrais à mon tour Monsieur le Ministre, vous féliciter et vous encourager, prier pour vous, vous souhaiter une longue vie, une santé de fer et beaucoup d'imagination. Parce que les ruraux que nous sommes fondent beaucoup d'espoir en votre personne. Vous avez un département clé et aujourd'hui sans l'électricité, on ne peut rien faire dans nos villages. Pour qu'on puisse moderniser l'agriculture il faut qu'on ait l'électricité ! Pour qu'on puisse allumer nos chambres il faut de l'électricité ! Et à la lumière des villes nous volons nous modernise. C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous fondons beaucoup d'espoir à partir de ce que vous venez de réaliser et ce qui reste à faire. Nous voulons aussi vous encourager, parce que nous sommes au courant de ce que vous faites dans le département. Vos portes nous sont grandement ouvertes et à chaque sollicitation vous ne cessez de réagir à notre faveur. Donc je voudrais vous remercier très sincèrement pour ce que vous faites pour le monde rural.

Mais Monsieur le Ministre, le département de Dagana pose d'innombrables problèmes, d'innombrables problèmes d'électricité. Je ne vous l'apprends pas par parce que vous rentrez d'une tournée au niveau de ce département. Et vous avez pu regarder de très près les difficultés sur ce plan au niveau des zones, au niveau des chefs-lieux de communautés rurales qui sont Gandon, Rosso-Bethio et Mpal, de même que Mbane parce que l'électricité est à la porte de ce village.

Monsieur le Ministre, vous savez, il n'y a rien de plus frustrant pour un villageois que de se lever dans un village ou une partie est électrifiée, d'autres ne l'ont pas. Cela nous gêne, Monsieur le Ministre. Si vous pouvez faire quelque chose pour ce village, chef-lieu de communauté rurale, Monsieur le Ministre, je ne cesserais de vous remercier.

Maintenant, s'agissant de la haute tension, je pense que l'ensemble du département de Dagana est presque traversé par la haute tension. D'un côté, de Makadiama à Demitiguète, et l'autre de Sawagne à Dagalhe. Et Monsieur le Ministre, nous souffrons de manque d'électricité au niveau de ces villages. Et je pense que nous vous avons sollicité à plusieurs reprises pour ces villages, pour que vous puissiez faire quelque chose, à moins qu'on ait de l'électricité. Vous en aviez fait, j'en suis très conscient.

Mais il reste beaucoup à faire et je voudrais vraiment que vous nous aidiez sur ce point. Nous avons un autre problème Monsieur le Ministre, c'est celui des villages qui ont eu un financement, je pense de la KW, les villages qui sont autour des périmètres de Mboudougou. Je ne vous apprends pas non plus l'importance de ces casiers rizicoles. Ces casiers rizicoles et ces villageois je pense ont eu tout récemment à vous accueillir et vous parler de leurs problèmes. Avant, il y a eu beaucoup d'échanges de correspondances. Mais jusqu'à présent Monsieur le Ministre, nous sommes en attente de ces réalisations. Parce que, jusqu'à présent, on n'arrive pas à avancer sur ce plan, parce que l'électricité aux portes de ces villages, et jusqu'à présent on n'arrive, à rien leur faire bénéficier.

Et cela constitue une gêne. Parce qu'il y a d'autres, je veux dire les autres de l'autre côté, les gars du PDS, c'est leur cheval de bataille. Tout leur problème aujourd'hui c'est que vous avez l'électricité ici, cela vient de l'extérieur, et le Sénégal n'est même pas en mesure de vous apporter l'électricité devant vos maisons, donc, c'est leur cheval de bataille, et je sais que vous pouvez faire quelque chose pour nous régler ce problème Monsieur le Ministre.

Donc Monsieur le Ministre, nous osons compter sur votre compétence et votre dévouement pour la concrétisation de notre problème, mais aussi je voudrais terminer par vous féliciter, pour ce que le Diambour vient de réaliser. Monsieur le Ministre, nous sommes des sportifs. Et nous avons beaucoup, beaucoup de sympathie pour ceux qui aiment les jeunes et qui les assistent, et vous en faites partie. C'est pour quoi je voudrais donc vous remercier très sincèrement, du fond du cœur Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci.

La prochaine fois, je vais utiliser mon marteau quand on sort du débat !

Madame Ndéye Khoudia Kholle NDIAYE, vous avez la parole.

MADAME NDEYE KHOUDIA KHOLLE NDIAYE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame le Ministre,

Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie,

Nous n'avons pas participé, pour des raisons qui ne dépendaient pas de notre volonté, aux travaux des commissions, d'abord techniques et commissions financières, étant à l'Extérieur avec une partie de nos collègues, en mission. Mais nous avons pu nous procurer votre important document qui relate les activités de votre ministère. Et ce

document nous a permis de constater Monsieur le Ministre, que malgré les objectifs clairs qui y sont contenus, et qui souhaitent en tous les cas, que les populations aussi bien rurales que les populations urbaines puissent disposer d'Energie à coût raisonnable et d'Energie de manière permanente, nous avons constaté Monsieur le Ministre, que l'écart, comme vous le dites, reste important 75 % ne sont pas couverts en matière d'électricité alors que sur le plan mondial le chiffre est de 40 %. C'est vous qui le dites dans votre rapport.

Monsieur le Ministre, nous vous félicitons certes, mais nous vous exhortons à faire encore mieux pour que cet écart soit réduit et que nous rapprochons des 40 %. Monsieur le Ministre, c'est votre collègue que je vais interpeller parce que dans le rapport j'ai pu lire que nous n'avons pas vu en tous les cas les bailleurs de fonds ou nos partenaires d'extérieur ont diminué leur participation aux investissements dans le domaine de l'électrification. Je voudrais en savoir la raison et je crois que Madame le Ministre du Budget pourra peut être m'éclairer et vous aussi. Parce que le secteur est tellement important que nous attendions à une augmentation des financements pour l'investissement et non à une diminution. Monsieur le Ministre, votre rapport d'activité nous met à l'aise en face de nos populations et nous en avons besoin pour d'ici un ou deux mois pour leur donner des explications sur certaines questions que ces populations se posent. Donc je vous remercie pour ce rapport complet qui, je vous dis, nous mettra à l'aise dans un mois ou deux pour permettre de montrer aux populations ce que vous faites dans ce département. Je crois que je fais partir des personnes les mieux placées. En 17 ans, la tutelle du Ministère de l'Industrie, je peux moi apprécier le pont important dans un sens positif qui a été fait dans le département depuis que vous êtes à sa tête. Et vous savez que je n'ai pas l'habitude et je ne peux même pas, ce n'est pas de moi-même flatter les gens. Mais en 17 ans, j'ai pu quand même apprécier le pont positif et je le dis ici. Monsieur le Ministre, nous avons relevé, en tous les cas, nous à Thiès, nous sommes satisfaits. Mais en tant qu'élus du peuple, nous demandons toujours, mais nous sommes satisfaits. Quand vous regardez la convention n°5, 97/98 qui fait plus de 3 milliards, nous avons été bien servis par les totalités de : Warang-Socé, Manco, Pout et le complexe de Mbodjiène qui sont terminés. Nous savons que vous allez entamer bientôt : Toglo, Kandame, Keur Issa et Sally, Niakh-Niakh. Et nous souhaiterons d'ailleurs Monsieur le Ministre que ces travaux bien non entamés, puissent démarrer d'ici le début du mois de janvier. Vous savez pourquoi ? Monsieur le Ministre, je dis que Thiès est encore satisfait parce que la région de Thiès n'a pas été modifiée et nous savons que Darou-Ndiaye, Mbour, Touba-Ndiaye, Pékesse et Pout qui font l'objet de programmation dans le relit de la convention n° 7 vont bientôt démarrer. Je voudrais ici dire à ceux qui vous disent, je sais que vous allez répondre mieux que moi parce que un Ministre de votre taille et de votre trempe on a besoin de répondre à sa place. Ceux qui vous disent de prendre des initiatives, qu'ils prennent la peine de regarder et de comparaître année par année ce qui s'est passé ici. Qu'il regarde tous ces ambitieux programmes qui sont mis en chantier ! Quand on parle de retour des émigrés et de nos populations, qu'on prenne le temps de regarder tout ce qui a été fait dans ce secteur

observatoire de l'industrie, source de toute présence, conseil supérieur de l'industrie, vision 2000/2020 et j'en passe. Qui dit mieux ? Monsieur, prenez le temps de regarder ce qui se passe et vous verrez que le Ministère de l'Industrie a progressé et a progressé dans le bon sens. Je vous remercie Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue. Le collègue Abdourahmane TOURE a la parole

MONSIEUR ABDOU RAKHMANE TOURE

Monsieur le Ministre,
Madame le Ministre,

Je voudrai, mon collègue me demande de vous féliciter. Je ne le ferai sincèrement pas. Pourquoi je ne le ferai pas parce que Monsieur le Ministre, il faut savoir de quel atout celui qu'on félicite dispose et qu'elles sont ses réalisations concrètes. Il y a eu des réalisations certes, mais quels sont vos atouts, Monsieur le Ministre. Vous êtes de tous les Ministres celui qui connaît le plus la réalité, vous êtes en contact avec la société sénégalaise. L'autre jour, je vous ai vu à la télévision à côté des bancs du Niambour, qui peut faire mieux, du banc de Niambour à la finale de la coupe de Sénégal. Vous connaissez parfaitement nos sociétés, ses réalités, sa mentalité. Vous êtes un homme intelligent, j'ai travaillé avec vous, j'étais votre collègue, vous êtes un homme extrêmement intelligent. Et vous avez beaucoup de pouvoir, Monsieur le Ministre, de tous les ministres, vous êtes de ceux qui ont le plus de pouvoir. Par rapport avec cela maintenant, on peut croire les réalisations. Quelqu'un disait que le pouvoir ce n'est pas une occasion de jouir, c'est une occasion de régler, de démarrer le règlement des problèmes de sa société. Vous avez démarré le règlement et on est dans le processus, voyons maintenant les réalités du Sénégal. Le Sénégal c'est une société, c'est un pays qui a une économie moderne par certains de ces aspects, une main d'œuvre intelligente, habile mais pas assez travailleuse, Monsieur le Ministre. Et aussi nul ne peut nier que dans les conditions présentes nombre de travailleurs sénégalais qu'ils soient salariés, artisans ou exploitants agricoles ne tirent de leurs efforts un niveau de vie trop modeste. C'est une constatation, Monsieur le Ministre. Et je voudrais faire une appréciation globale sur notre industrie que vous dirigez, que vous managez et sur quelques cas individuels. Nous avons une industrie, Monsieur le Ministre qui ne tire pas le maximum de ses possibilités à cause de son manque de compétitivité. Nous sommes entrain de nous lancer dans la mondialisation, d'œuvrer en direction du marché mondial et nous nous préparons à cela et nous allons intégrer dans deux mois l'UMOA, les bailleurs vont tomber. Donc, la compétitivité est un élément fondamental, un facteur clef. Or, il se trouve, Monsieur le Ministre, quand j'ai interrogé, Monsieur le Ministre des Finances, à propos de son budget pour voir qu'est-ce qui est fait pour améliorer cette compétitivité les réponses qui m'ont été faites ne sont pas satisfaisantes. Parce qu'on me

dit c'est une affaire du privé, donc l'emploi aussi est une affaire de privé, et l'emploi est crucial. J'ai dit à Monsieur le Ministre, aujourd'hui à cause du chômage et c'est réel parce les statistiques sur le chômage ne sont même pas encore établies, on ne sait pas combien de Sénégalais travaillent, combien de sénégalais chôment, qui sont les chômeurs. On donne simplement en terme de stock le nombre de gens qui ont été employés à cette période sans nous dire le nombre de gens qui ont perdu leur emploi, Monsieur le Ministre. Et je dis qu'il n'y a rien de plus important que le travail, il n'y a rien de plus important dans la situation actuelle que le travail, pourquoi. Parce que beaucoup de gens s'investissent, empruntent et font l'impossible, vendent leurs biens pour instruire leurs enfants et l'arrivée les enfants ne trouvent pas du travail. Et les conséquences de cela c'est que les filles en âge d'être mariées ne se marient plus et le drame c'est que cela débouche sur la prostitution, Monsieur le Ministre. C'est en cela que je dis qu'il faut qu'on fasse très attention dans l'intérêt simplement de notre pays, ce n'est pas pour des raisons politiques ; dans l'intérêt de notre pays.

J'ai dit que si le fond monétaire, les banques, la Banque Mondiale, les organismes internationaux nous orientent globalement vers l'économie de marché, il faudrait que nous fassions de telle sorte que nous puissions jouer parfaitement les règles de jeux, que nous puissions obéir aux règles de jeu de l'économie, cela avance très lentement. L'entrepreneur, nous pensons que vous devrez vraiment lui faire comprendre que les programmes sont programmés dans un délai donné. On met quelques photos on disparaît et les choses traînent et quand arrive dans d'autres villages, là aussi cela va nous créer des problèmes. Si je prends le cas du Mlomp, obéir aux règles du jeu de l'économie des marchés. Je m'explique, Monsieur le Ministre, aujourd'hui on nous dit l'heure est à la privatisation. Mais Monsieur le Ministre, pourquoi n'obéirons nous pas complètement aux règles du jeu du marché en demandant à des Sociétés comme la SOCOCIM, la Compagnie Sucrière, de jouer le jeu de la concurrence totalement et non le jeu du monopole. Je dénonce la SOCOCIM parce qu'elle risque d'être l'objet d'un goulot d'étranglement d'un secteur en expansion. C'est-à-dire le bâtiment qui marche actuellement au Sénégal. Et la SOCOCIM est en train devenir un goulot d'étranglement Je ne parle pas de la privatisation de la SOCOCIM qui a été faite dans des conditions que nous savons, nous avons vu un article de Ady NIANG, mais je dis simplement dans l'économie du Sénégal, Monsieur le Ministre, il faut que les gens nous disent, nos partenaires, pourquoi ceux qui se considèrent bien chez eux, ne considèrent pas que, ce soit bien chez nous.

L'hydro québec qui a racheté aujourd'hui la SENELEC résulte de 65 sociétés privées canadiennes tout est regroupé en un établissement public au Canada qui viennent racheter et privatiser notre société ici.

Pourquoi le Bill gate qu'on a combattu dans les tribunaux américains pour monopole, le géant de l'informatique, Microsoft, mais pourquoi nous, ici, nous disons pas à la SOCOCIM d'accepter

Je vous remercie.

Merci.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher Collègue.

Le collègue Alioune Aïdara SYLLA, vous avez la parole.

MONSIEUR ALIOUNE AIDARA SYLLA

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Madame, Messieurs,
Chers Collègues,

(Intervention en Ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher collègue.

Le collègue Serigne Mbaye THIAM.

MONSIEUR SERIGNE MBAYE THIAM

Merci Monsieur le Président.

Madame, Messieurs les Ministres,
Monsieur le Ministre de l'industrie,

Je voudrais au nom des populations du département de Nioro m'associer aux félicitations et aux encouragements qui vous ont été adressés, pour les projets d'électrification rurale qui sont achevées dans le département qui sont en cours d'exécution, ou qui sont dans le pipeline du gouvernement. Je crois qu'après le développement de l'hydraulique rurale, de la téléphonie rurale et l'ambitieux programme d'électrification rurale on peut dire que le gouvernement est entrain de mettre en place les infrastructures de base nécessaires pour améliorer le bien être des populations du monde rural. A ce niveau Monsieur le Ministre, je voudrais partager avec vous une idée, je crois que l'introduction de ces infrastructures de base dans le monde rural aura nécessairement des répercutions sur les activités de productions de bien et de service. A ce niveau je voudrais vous suggérer dans le cadre du projet d'ajustement structurel et de compétitivité du secteur privé peut être de conduire une étude sur les opportunités d'activités de productions que ces infrastructures de base peuvent générer et de voir quelle stratégie d'encadrement et de promotion, le

gouvernement peut conduire pour l'émergence d'un entrepreneuriat rural. Une autre question, On sait qu'en 2000, il sera mis en service la centrale hydro-électrique de Manantali qui va permettre de disposer d'une offre d'électricité supplémentaire je voudrais savoir quelles sont les prévisions d'utilisation de cette offre d'électricité supplémentaire ? Dans tous les cas pour être plus précis, quels sont les critères qui seront dégagés pour les prochains programmes d'électrification ? Je crois que si on dégage des critères précis, ça met à l'aise tout le monde, le gouvernement et les élus pour expliquer les choix du gouvernement au niveau des populations. Une autre question, c'est que notre pays dispose de certaines potentialités. J'en citerai trois seulement : les réserves de pétrole lourd du gisement qui sont estimées à 100 millions de tonnes, les projets d'exploitation des mines de fer du Sénégal oriental dont la production annuelle est estimée à 12 millions de tonnes de produits marchands et les réserves d'or de Sabodala qui sont estimées à 17 tonnes. L'exploitation de ces potentialités aura incontestablement un important impact sur le PIB de notre pays et donc sur la richesse.

Mais Monsieur le Ministre cela fait des années qu'on parle de ces projets. Est-ce que nous pouvons connaître concrètement quels sont les obstacles qui se dressent à l'exploitation de ces projets et comment le gouvernement compte lever ces obstacles ? et quels sont les objectifs de date que le gouvernement s'est fixé bien entendu, il s'agit de mobiliser des financements importants, ce n'est pas toujours facile, mais quels sont les objectifs et quelle est la date prévisible d'exploitation de ces projets ? Un autre point ; votre département envisage de lancer une étude sur le profil industriel de notre pays à l'horizon 2020. Récemment le Premier Ministre a lancé l'étude prospective Sénégal 2025, ne pensez-vous pas que votre étude sur la stratégie industrielle à l'horizon 2020 devrait s'intégrer à l'étude de celle là, plus large pour tenir compte des opportunités qui peuvent être identifiés dans les autres secteurs.

Dernier point, Monsieur le Ministre, vous envisagez de mettre en place sur Internet une bourse de sous-traitance et de partenariat industriel. A ce jour je crois que ce projet n'est pas parachevé. Où est-ce que vous en êtes avec ce projet et quels sont là aussi les obstacles qui s'opposent à la finalisation à la mise en place de la bourse de sous-traitance et de partenariat industriel ?

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Merci Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

Le collègue Modou AMAR.

MONSIEUR MODOU AMAR

Merci Monsieur le président.

Monsieur le Président,

Madame le Ministre,

Monsieur le Ministre, je voudrais saluer la loyauté du Ministre Magued DIOUF vis-à-vis de Monsieur le Président de la République, puis également son respect pour le peuple sénégalais.

Madame Ndèye Khoudia Kholle, ma collègue l'a précisé. Alioune DIA la confirmé. Vous avez depuis quelques temps accélérer la cadence de concrétisation des projets, de promesse faite par le Président candidat parce que vous avez compris que le meilleur soutien qui comptera et qui payera c'est d'alourdir le panier du bilan. Vous avez bien compris que le peuple sénégalais a atteint un niveau de maturité qu'il peut être mobilisé à partir de faits concrets. Malheureusement cette attitude n'est pas partagée par le plus grand nombre de rentier du système qui continue à croire qu'on peut toujours mystifier le peuple qu'on peut affichant arrogance et cynisme par des fraudes, par des achats de conscience, arracher le vote des Sénégalais. Donc vous êtes loyal, vous êtes respectueux mais vous servez un système pollué par d'autres éléments qui n'ont pas les mêmes vertus que vous.

Monsieur le Ministre, depuis presque deux décennies il y a un problème qui est posé et agité c'est celui de la réduction du coût des facteurs de production. Mon collègue Abdourahmane TOURE l'a dit. Nous sommes à l'aube du 3^e millénaire, et va donc s'ouvrir une ère de compétition aussi bien régionale que mondiale. Qu'est-ce que vous envisagez en œuvre pour arriver à doper l'industrie par la réduction de ces coûts de facteurs ?

Les Sénégalais ont constaté, depuis un certain temps, que les prix du carburant à la pompe sont soumis à des variations éradiques pour obéir à la vérité des prix en fonction des fluctuations des barils. Je voudrais vous faire remarquer que très souvent ce sont les pétroliers qui gagnent dans cette opération parce quand cela baisse, ils ne l'appliquent pas immédiatement et quand cela monte, leur réaction est immédiate. J'ai également remarqué, qu'au, niveau de l'or de Sabadolla vous avez énoncé un principe qui me paraît important de rappeler, l'or de Sabadolla doit être considéré comme un bien qui appartient à toutes les générations, et qui ne doit pas servir des intérêts particuliers. C'est un principe noble, qu'il faudrait également appliquer aux autres richesses du pays. Vous avez également énoncé, que face au déficit de la production de la SOCOCIM. Cette société est autorisée à importer le complément, je voudrais vous demander d'ouvrir cette opportunité à l'ensemble des opérateurs sénégalais.

Monsieur le Ministre, pour terminer, je voudrais vous féliciter d'avoir réagi avec sérénité pour l'électrification de Khelkom, d'avoir également électrifié dans des délais records, Sabyébal, je sais que d'autres centres, d'autres localités centrales seront servies avant le 27 février pour cela.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Cher Collègue.
Le collègue Bocar Sidikh KANE a la parole.

MONSIEUR BOCAR SIDIKH KANE

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame le Ministre,
Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie,

J'interviens sur un seul point. Tout à l'heure, mon collègue Abdourahmane TOURE a parlé de compétitivité. Je voudrais dire que la compétitivité d'une entreprise, au-delà des investissements modernes, au-delà des coûts de facteurs de production, dépendent également en grand partie, de la gestion de la qualité et des normes de production et à visiter nos entreprises, je me suis rendu compte qu'au niveau de ce chapitre, le gouvernement a beaucoup à faire. Et cela m'amène à me demander quel est la rôle effectif que joue l'Institut Sénégalais de Normalisation. Bientôt nous allons entrer dans le cadre dernièrement dans une économie généralisée au niveau de la sous-région, et je me suis rendu compte qu'un pays appartenant à ce groupe a déjà de gros efforts dans ce sens, et que si nous ne prenons garde, nous risquons comme je l'ai dit tantôt, au niveau de la compétitivité, d'être relégué au second plan.

Et cela m'a fait penser à l'interaction dynamique qui pourrait exister, entre l'école de formation, l'entreprise et cet institut qui dépend de votre ministère. Parce qu'en réalité, là également, au niveau de l'école de formation, nous constatons que, l'allumage aux normes modernes au-delà du renouvellement de l'outil de formation, fait beaucoup défaut, là au Sénégal, ce que nous constatons, c'est un peu l'entreprise qui tire l'école vers le modernisme et reste parfois au niveau des programmes des établissements plus d'une décennie de décalage entre ce qui se fait dans l'entreprise et ce qui s'enseigne dans l'école. Et là également, je pense qu'effectivement l'institut peut jouer un grand rôle dans ce cadre de cette dynamique entre cet institut, l'école et l'entreprise. Voilà la réflexion que je voudrais porter à votre connaissance. Je pense que ça pourra vous servir. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher collègue.
Le collègue Birahim DIAGNE a la parole.

MONSIEUR BIRAHIM DIAGNE

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame le Ministre,

Cher Collègue.

Je reprends la parole ici pour noter que le rapport n'a pas rendu totalement les discussions que nous avons eues en Commission des Finances sur quelques points importants. J'en cite deux : Pour l'électrification rurale, nous avons posé la question de l'intervention des opérateurs privés dans ce domaine. Le rapport ne l'a pas repris. Je souhaite que Monsieur le Ministre revienne sur cette question afin que ces réponses puissent figurer dans le journal du débat de l'Assemblée Nationale

Le deuxième problème, on avait également cité beaucoup de régions, je dirai même dans toutes les régions, de nombreux villages et des centres qui ont bénéficié de l'électricité ou qui vont l'être dans les semaines à venir et je ne trouve pas cette liste. Je souhaite donc que le Ministre nous rappelle cette liste pour que cela figure également dans le journal des débats. Maintenant sur le problème de l'industrie, je crois que dans le domaine de l'industrie il y a la tannerie. Je cite la tannerie pour la région de Louga qui a les ressources naturelles nécessaires et une longue expérience, une main d'œuvre qualifiée dans ce domaine. Mais la tannerie de Louga demeure peut être inopérationnelle et je voudrais savoir pourquoi cette tannerie là n'est pas mise en exploitation ? Sur le plan minier, le domaine minier, nous avons dans la région de Louga les sables peints, les sables -----, nous avons également semble-t-il, le pétrole. Parce qu'il y a eu des recherches pétrolières. Je voudrais savoir si ces recherches pétrolières sont arrêtées ou bien s'il y a encore des possibilités de continuer cela. Il y a aussi l'exploitation de la tourbe. Je voudrais savoir si ce projet d'exploitation de la tourbe est maintenu ou bien s'il a été arrêté ou abandonné. En ce qui concerne l'électricité pour nos industries, je dois signaler bien entendu, puisque je suis dans le secteur privé, qu'une de nos difficultés essentielles pour que nos entreprises soient compétitives, c'est la cherté de l'énergie. Et on revient là-dessus chaque fois. Aujourd'hui nous notons avec intérêt que le délestage commence à s'estomper, la fourniture d'électricité se normalise grâce à votre action et à la reprise en main du secteur et que ce qu'on considérait comme une véritable catastrophe c'est-à-dire la privatisation de la SENELEC ne s'est pas avéré comme une catastrophe au contraire, cela nous permet aujourd'hui de régler le problème, et nous sommes dans une bonne perspective. A partir de ce moment, je voudrai savoir si vraiment le gouvernement va prendre ce problème là, du prix de l'énergie, prendre le taureau par les cornes et régler véritablement ce problème de l'énergie que toutes les entreprises, que tous les secteurs

privés posent avec beaucoup d'acuité comme un frein au développement, comme un frein à la compétitivité.

Maintenant, je termine en saluant le Ministre Magued DIOUF, parce que je ne reviens pas sur les témoignages qui ont été rendus sur ma gauche et que je salue. Mais je voudrai dire ici simplement que je souhaite que la belle victoire de l'équipe du Niambour soit le présage d'une prochaine victoire autrement plus importante que pour le Niambour et pour le Sénégal.

MONSIEUR ALE LO

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame le Ministre du Budget,

Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie,

Chers Collègues,

Je voudrais, Monsieur le Ministre, m'associer à la voie des collègues pour vous remercier pour tout ce que vous êtes en train de faire à la tête de votre département et particulièrement en ce qui concerne le secteur qui est très cher, le secteur du monde rural.

Monsieur le Ministre, il y a 3 ans, le Président de la République, à l'occasion de la première rencontre avec les ruraux, vous avez promis des forages à tous les chefs lieux de communauté rurale, le téléphone et l'électricité. Aujourd'hui, cette promesse qui était un rêve est entrain de devenir une réalité. Et c'est l'occasion pour le remercier et vous remercier pour tout ce que vous êtes entrain de faire pour pouvoir respecter les échéances.

Monsieur le Ministre, de ce point de vue la première doléance que je voudrai faire c'est d'améliorer la communication. Avec votre département, nous avons souhaité nouer des relations de manière à pouvoir informer d'abord au niveau national au niveau de l'association des présidents de communautés rurales que nous puissions être informés des programmes de manière à informer nos collègues, mais également au niveau de la base parce qu'il s'agit de faire des études, les techniques, ils vont directement au niveau des villages sans passer par les présidents des communautés rurales. Quand il faut réaliser également, ils ne passent pas par les présidents des communautés rurales et cela peut poser des problèmes. Parce que demain, aujourd'hui l'Etat prend en charge l'éclairage public, mais demain quand il s'agira de voir quelle participation ou quel partenariat il faut faire, je pense que les collectivités locales auront un rôle à jouer et il est important que nous puissions être initiés dès le départ de manière à pouvoir mieux suivre avec vous, et nous mettre à l'apprentissage parce que ce n'est pas une compétence transférée mais c'est aujourd'hui qu'il faut déjà apprendre, mieux

comprendre et demain que nous puissions jouer pleinement ce rôle là. L'agence qui va être créée pour l'électrification rurale, c'est l'occasion pour féliciter le Président de la République et le Gouvernement pour avoir pensé à investir dans un secteur qui n'a pas une rentabilité économique parce que l'électrification rurale a une rentabilité sociale certaine, mais au plan économique aucun investisseur privé n'aurait investi autant de milliards pour pouvoir satisfaire la demande.

Je pense que cela a été bien compris mais les fonds retirés de la privatisation de nos entreprises servent pour une bonne partie pour régler ce problème. Je pense que cela était une bonne vision et c'est l'occasion, pour vous en remercier.

Mais cette agence, Monsieur le Ministre, c'est pour nous. Nous sommes les bénéficiaires.

Nous souhaitons connaître les tenants et les aboutissants, comment il sera monté et quel sera le rôle qu'on pourra y jouer de même que nous participons à la rencontre. Nous pensons qu'aux noms des bénéficiaires nous pouvons participer à ces réunions et à d'autres réunions qui nous intéressent.

J'ai été, il y a quelques mois au Mali et c'est là où j'ai appris les importants efforts qui sont en train d'être faits en matière d'industrie solaire et d'énergie renouvelable. Monsieur le Ministre, vraiment avec la direction de l'Energie, des Mines, nous souhaitons un rapprochement de façon à pouvoir connaître l'important travail qui est en train d'être fait et qui est destiné à ce monde rural.

Monsieur le Ministre, vous nous avez invités, il y a quelques mois au projet de réforme sur le Code Minier, je voudrais demander où est-ce qu'il en est ? Parce que nous souhaitons à l'instar de ce qui est fait au niveau du code des Eaux et Forêts, et autres que tous ces codes soient revus à la lumière de la politique de décentralisation.

Je pense que cette dimension de décentralisation doit être prise en compte, vous l'avez très bien compris et nous souhaitons que cette dynamique de coopération et de collaboration continue de manière que les nouveaux textes qui vont sortir tiennent compte de cette dimension et que les collectivités puissent les retrouver à travers l'exportation de nos mines et carrières. Parce que ce n'est pas le caoutchouc, nous sommes dans une région très industrielle mais du fait que le code n'avait rien prévu, il n'y a pratiquement pas de retombée en ce qui concerne les exploitations de phosphate, les exploitations de carrières.

Et nous rêvons un jour de voir une participation prévue pour les collectivités locales.

Dans le même ordre d'idées nous souhaitons Monsieur le Ministre, également au niveau des sociétés industrielles dans le cadre des conventions d'établissements. Madame le Ministre, qu'on pense également à la décentralisation parce que la plupart de ces conventions ont été établies avant les textes de régionalisation. Donc la dimension

intérêt-collectivité locale n'a pas pu être prise en compte. Il arrive qu'ils y aient des exonérations importantes et qui lèsent en quelques sortes les intérêts des collectivités locales. Nous souhaitons que les prochaines prennent en compte ses gens et que vraiment les impôts ou taxes qui concernent les collectivités locales ne fassent pas l'objet d'exonération, ce qui risquerait de porter un préjudice important.

A l'occasion de ce séminaire, Monsieur le Ministre, on avait quelques problèmes avec les ICS, aujourd'hui je pense qu'il y a une bonne compréhension qui est en train d'être nouée. Nous avons rencontré le Président Directeur Général, surtout en ce qui concerne les emplois au niveau local, en ce qui concerne la possibilité pour les ICS de penser à des investissements communautaires et nous pensons que dans les prochains mois des réalisations concrètes vont suivre. C'est pour vous rassurer qu'aujourd'hui nous sommes sur la bonne voie, vous l'avez demandé et je pense qu'il a bien compris et c'est juste ce que nous voulons demander dans l'intérêt des populations.

Voilà Monsieur le Ministre, les observations que je voulais faire en vous réitérant nos félicitations pour le résultat obtenu, les 15 % c'est très bien et nous souhaitons en l'an 2007 arriver à 40 % Monsieur le Ministre.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue.
Notre collègue Coumba BA a la parole.

MADAME COUMBA BA.

Merci Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

(Intervention en Ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je ne suis pas un président normal.
Madame Gnima NDONG, vous avez la parole.

MADAME GNIMA NDONG

Monsieur, Madame les Ministres,

Chers Collègues,

(Intervention en wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci chère Collègue.

Chers Collègues, il y a trois de nos collègues qui sont venus en retard et qui ont demandé à être inscrits.

Si c'est cela votre décision, la liste générale est close.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DE L'INDUSTRIE

Merci beaucoup Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'abord et remercier l'ensemble des députés pour les encouragements et les félicitations qu'ils ont bien voulu nous prodiguer. Je remercie aussi ceux qui ont remercié le Président du Ndiambour parce que c'est l'Assemblée Nationale et rien de ce qui est sénégalais ne vous est étranger. Monsieur le Président je voudrais tout de suite passer à la réponse aux questions, le député Ibrahima SARR nous a demandé notre appui pour l'application par le GPP des accords qui sont négociés et signés avec les travailleurs du secteur pétrolier. Je voudrais lui confirmer que nous sommes à sa disposition et que nous ferons tout ce qui est à notre pouvoir pour faire avancer les choses avec le GPP qui est de bonne volonté d'ailleurs. En ce qui concerne Icotaf, je voudrais confirmer que nous souhaitons, tous les Sénégalais souhaitent le maintien de cette unité industrielle et de préserver les emplois qui y sont occupés ainsi que la qualité des produits qui sont fabriqués et exportés par cette unité industrielle. Nous avons joué depuis plusieurs années un rôle de facilitateur entre les partenaires privés de cette industrie. Ce qui a amené la situation actuelle qui a fait que Madame Oumou Salamata TALL que vous avez citée a racheté les parts de ces actionnaires et aujourd'hui, elle est propriétaire de cette entreprise. Et l'unité donc est relancée depuis le 11 février 1999. Actuellement, la situation des dettes de l'entreprise héritée du passé est telle que l'objectif de la direction générale est de racheter les dettes de l'entreprise et de signer un concordat pour lui permettre de repartir. Récemment, lors de la conférence africaine des Ministres de l'industrie qui s'est tenue ici à Dakar, l'ONUDI, ainsi que sur la conférence sur le partenariat industriel et l'investissement en Afrique l'ONUDI « l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel » a promis son appui à cette unité industrielle et les partenaires autrichiens de Madame TALL étaient également présents à cette conférence et semblent engagés avec elle dans cette entreprise. L'honorable député Moustapha CISSE LO nous parle toujours du département de Mbacké, moi je pensais qu'il était du département de Louga, en tout cas aussi bien que son homonyme que ses parents sont de Louga. L'électrification de Missira, je confirme que Missira est programmé et l'entreprise qui est chargé de ces travaux est le groupement COSELEC ERI et vous pourrez vous rapprocher d'eux pour assurer le suivi des travaux.

L'électrification de Digane par voie solaire est également prévue dans la convention et devrait être effectuée cette année. Pour ce qui est de Kael, vous demandez certainement une extension parce que Kael est déjà électrifié. Le seul chef lieu d'arrondissement qui n'est pas électrifié dans la région de Diourbel c'est Ndindi et ce sera fait avant fin janvier. Quelqu'un demande avant le 27 février, c'est une échéance très importante. Et il faut caler beaucoup de choses avant cette date là. C'est une échéance importante pour les sénégalais.

Vous avez posé également les questions concernant les tourbes, je voudrais dire que nous avons découvert un gisement de tourbe dans les niayes qui a des procédés de fabrications qui ont été étudiés notamment, il était retenu d'exploiter sous forme de brique qui seraient des substituts au charbon. Une étude d'impact sur l'empalement a été faite et les conclusions de cette étude font que les inconvénients pour l'agriculture et les niayes sont supérieurs aux avantages qu'on peut tirer de l'exploitation de cette tourbe. Et donc ma recommandation est que nous renoncions à l'exploitation de ces tourbes, parce que quand les avantages sont inférieurs aux inconvénients il ne sert à rien de le faire. Et donc la société tourbière va être dissoute. Mais jusqu'ici les employés sont payés jusqu'à fin octobre en tout cas.

En ce qui concerne SODIDA, le projet donc SODIDA se poursuit autour de la nouvelle approche de l'Etat dans sa stratégie par rapport au privé. Et en ce qui concerne le foncier dans la localité de Pikine un terrain de 5 ha et demi a été identifié et alloué et il est prévu d'y installer 95 hangars de 150 m², 4 hangars de 200 m² et 19 entrepôts, ce qui nous permettrait de lancer un nouveau domaine industriel au niveau de Pikine. Et même vers Mbao il a été identifié un terrain de 3 ha, les études ont été également effectuées pour installer là-bas un domaine industriel. Est-ce que ce sera un domaine industriel public ou privé ? Nous allons terminer les études sur la stratégie d'acteurs privés et certainement que nous ferons passer devant le parlement une loi sur les domaines industriels privés pour voir quels sont les rôles respectifs de l'Etat du secteur dans le développement et domaine industriel. Parce qu'il y a des fonctions qui sont lucratives mais il y a des fonctions qui sont de support et le privé ne fait de support que l'Etat devra supporter.

Vous m'avez posé également une question concernant l'or de Sabodala. Cela me permet donc, d'aborder beaucoup de questions sur les secteurs minier. J'ai rappelé en commission que les ressources minières sont des ressources qui sont constituées sur des milliers d'années et qui donc appartiennent à l'ensemble des générations de Sénégalais. Tant qu'on ne les exploite pas, elles resteront là. Ce qu'il faut éviter, c'est de les mal exploiter ou de les exploiter au profit d'un petit nombre de personnes ou seulement au profit de l'étranger sous forme de brut.

Nous essayons aujourd'hui d'éviter que ce soit exploité sous forme de brute mais qu'il y ait de la valeur ajoutée.

Donc ces ressources sont essentiellement de type sédimentaire dans le bassin sédimentaire, ce sont les hydrocarbures, c'est le calcaire, il y a des minéraux, des métaux précieux tel que l'or, on pense également qu'il y a du diamant, il y a du marbre et du fer. Nous venons de donner un permis pour du nickel. Le principe c'est que l'état trouve les indices et établit une base de données géologiques et minières. A partir de là, l'état convainc le secteur privé de procéder à la prospection parce que cette prospection coûte trop cher, et ce n'est pas le rôle de l'état d'entreprendre cela. Il n'a ni les moyens, ni la vocation. Donc le rôle d'une société comme Pétrosen d'aller à travers les divers forages internationaux pour convaincre les grandes sociétés pétrolières que le Sénégal pourrait leur permettre de trouver des hydrocarbures à un niveau économique intéressant. Ce sont des conférences, des sites Internet qu'on met en place et des CDROM qu'on envoie partout et par relation on essaie d'amener les gens à étudier ces données et à être convaincu qu'il y a des indices suffisamment sérieux pour qu'ils acceptent de mettre de l'argent là dedans.

Par exemple, nous avons signé récemment avec VANCO, une société située à HUSTON au Texas une convention de partage de production où VANCO s'engage à dépenser quelque chose comme 7 millions de dollar sur les trois prochaines années pour rechercher des hydrocarbures dans l'off shore profond sénégalais disons entre 2 000 m et 3 000 mètres d'eau, ceci à partir de données qui ont été traitées et qui laissent apparaître, que les structures qu'ils ont vues, peuvent être des pièges pour des hydrocarbures, soit des hydrocarbures gazeux, soit des hydrocarbures liquide et leurs savants ont regardé ces données et ils sont convaincus qu'il y a des chances, en moyenne, je crois dans le monde, un forage sur six, un forage sur huit donne des hydrocarbures. Donc notre rôle c'est cela, dire aux gens essayez, venez chez nous, voici les données qui vous permettent de penser que vous pouvez rentabiliser votre argent.

Je pense qu'il faut rêver pour reprendre l'expression de l'honorable député Madior DIOUF parce que les structures qui sont montrées, ce sont des structures où ils ont trouvé dans d'autres coins du monde, en Angola, par exemple, des gisements d'hydrocarbures très importants. Ils sont tout à fait excités et ils ont pu convaincre leur conseil d'administration pour mettre ces 7 millions de dollars, pour les trois prochaines années, au Sénégal.

Nous avons également signé avec ROCK OIL une société australienne, qui aussi, a été convaincue par des données dans l'off shore profond au sud, en Casamance, qu'il devrait y avoir des pièges à hydrocarbures dans cette zone là. Nous avons également amené l'Etat du Vénézuëla à signer une convention de partenariat avec le Sénégal et l'Agence de gestion et de Coopération avec la Guinée Bissau pour le Dom Flore, parce que dans le Dom Flore, les gisements sont là, mais c'est du pétrole lourd. Or le Vénézuëla qui est le deuxième exportateur mondiale de pétrole traite essentiellement du pétrole lourd mais la chance qu'a le Vénézuëla, c'est que pétrole lourd est on shore tandis que nous le pétrole lourd que nous avons identifié se trouve off shore. Donc évidemment les coûts

d'extraction sont beaucoup plus élevés et peut-être la rentabilité économique est moins évidente.

Cela nous permet de préciser que nous avons de l'or au Sénégal. Nous avons du Fer, nous avons d'autres minéraux. Ce n'est pas la présence qui est en présence, c'est, est-ce qu'il y a des gisements avec une densité et une quantité suffisante pour que, économiquement, ce soit rentable pour une grande société. C'est cela le problème. N'importe quelle société qui descendrait aujourd'hui au Sénégal Oriental, peut extraire de l'or. Mais, avec la baisse du cours de l'or par exemple, les gens vous disent «si moi je ne me trouve pas dans un endroit, un gisement qui fait plus de trente tonnes d'or, je ne suis pas intéressé. Mon point mort se situe au moment où j'ai trente tonnes d'or d'un seul coup.

Donc le problème du minerai, c'est beaucoup de sociétés qui s'intéressent à un gisement, se disent est-ce qu'en faisant des recherches complémentaires autour de Sabadola par exemple, on a trouvé 17 tonnes, j'aurais les 30 tonnes qui me permettent de rentrer dans mes fonds, parce que ce sont des gens qui déplacent des armées d'ingénieurs, et avec leurs familles, qui viennent s'installer, et qui crée un lieu de vie tout à fait nouveau et cela leur coûte très cher et si les produits ne rencontrent pas les charges, évidemment comme on dit chez nous «diaye, perte, yombe na». Mais ce n'est pas une bonne pratique.

Lorsque le Mali a découvert le gisement de Sadiola, c'est un gisement extrêmement important, concentré sur presque seulement 1 km² et qui contient un minimum de 120 tonnes d'or. Et évidemment cela, ce sont les lois de la géologie. Et la société qui a découvert ce gisement a dit : comme le Sénégal de l'autre côté de la Falémé a la même géologie en principe que le Mali, à Banbadji, on devrait pouvoir trouver les mêmes gisements.

Les premiers essais qui ont été faits ont permis effectivement de trouver des anomalies qui étaient encore plus intéressantes que ce qu'ils avaient vu au Mali. Mais les plus profondes n'ont pas confirmé dans les profondeurs ce qu'ils avaient vu en superficie. Cela veut dire simplement qu'à travers les âges, ce gisement qui existe s'est déplacé et ce qu'on voit en superficie n'est pas à l'aplomb de ce qu'il y a en superficie. L'or est là, il faut le chercher. Mais comme je vous l'ai dit Sadiola, c'est sur un kilomètre carré, vous cherchez sur un grand territoire un gisement qui peut se retrouver sur un kilomètre carré de surface d'or, il faut le faire.

Et les sociétés, en tout cas aujourd'hui au Sénégal Oriental, les plus grandes sociétés minières du monde sont là : anglo-américain, rang gold, achanti, les sociétés australiennes sont là, ont pris des permis, dépensent de l'argent, emploient des gens, achètent et vendent aux sénégalais pour trouver de l'or, mais elles le font à leur rythme, ce n'est pas

notre argent, c'est leur argent, et les conditions sont celles du code minier tel que voté par le parlement.

Donc c'est la même chose pour le marbre. Nous avons du marbre au Sénégal oriental. Nous en avons à Ibel, à Bandafassi, mais si cela vous coûte moins cher d'importer du marbre en venant de Milan ou de Rome, si le coût du transport à partir de Milan coûte moins cher que transporté de Bandafassi à Dakar, cela veut dire que ce n'est pas économiquement exploitable dans l'état actuel de nos infrastructures. Et il faut que ces infrastructures puissent être justifiées économiquement elles aussi, et que quelqu'un accepte de faire le financement.

Ce qui permettrait évidemment de mettre en valeur ces gisements. C'est la même chose pour les phosphates de Matam. Les phosphates de Matam où nous avons reçu ici un groupe indien qui est intéressé qui a besoin de ce phosphate et qui nous a proposés même de financer une partie du rail pour aller jusqu'à Tamba. Donc de Matam jusqu'à Tamba et de manière à continuer sur Dakar pour transférer le phosphate. Nous avons finalement une objection majeure, c'est que nous ne sommes pas en faveur de l'exportation du produit brut et nous sommes actuellement entrain de discuter avec les ICS qui transforment déjà le phosphate dans le département de Thiès en acide phosphorique et en engrais pour que les ICS s'intéressent à ce phosphate de Matam. Je crois que les discussions sont très sérieuses. Nous avons dit au ICS pourquoi ne pas implanter une unité de transformation directement sur le site ? Puisque le problème de transport est le même ! Parce que d'abord il faut amener pour transformer le phosphate il y a d'autre matière qu'il faut amener du port jusqu'à Matam et ensuite quand le produit fini est terminé, il faut le ramener de Matam jusqu'à Dakar pour aller le vendre à l'extérieur. Donc se sont des études économiques qui ne sont pas faites par l'Etat, mais par ceux qui vont dépenser leur argent et essayer de tirer un bénéfice duquel, évidemment nous extrayons les divers impôts qui sont prévus par la loi. Donc pour le cas particulier du site de la colline de Sabodola où se trouvait l'entreprise qui était en situation irrégulière, nous le précisons. Nous avons fait appliquer les textes et nous avons lancé un appel d'offre. Cet appel d'offre avait été gagné par ----- Dans les négociations, nous ne sommes pas entendus parce que, d'abord le cours de l'or était en baisse. Les négociateurs de l'époque qui étaient avec nous, ceux que nous avons retenus ensemble sont sérieux, mais leur conseil d'administration ne l'a pas accepté et donc cette négociation avait été cassée et nous avons relancé aujourd'hui l'appel d'offre pour trouver quelque chose qui corresponde à une bonne exploitation de ce gisement.

L'honorable député Mansour TAMBEDOU, donc, rappelez la convention d'entretien entre la SENELEC et la Communauté Urbaine de Dakar et je suis heureux que la SENELEC qui a fait une étude très commerciale est en bonne relation avec les collectivités locales et avec ses clients. Alors en ce qui concerne l'électrification du boulevard du Centenaire de la Commune : il y a un marché effectivement avec l'entreprise et cela va être fait. L'avenant a été signé. Donc l'électrification est en cours.

L'extension de Sangalkam est prévue. Donc d'ici la fin de l'année et l'entreprise chargée des travaux, c'est ERTEP. Donc pour ce qui concerne Yenne, Yenne, c'est très large. Je sais que Toubab-Djalow est prévu dans nos programmes. Certaines localités de Yenne sont prévues, d'autres ne sont pas prévues. Cela dépend de la situation. Mais notre objectif c'est de faire le maximum possible.

Je voudrais dire aussi, à l'Honorable Député Socé NIANG que Nonnonde est bien prévu dans un programme d'électrification qui sera fait d'ici la fin de l'année ou tout au début de l'année prochaine.

Maintenant il a incité sur beaucoup de villages qui sont traversés par la ligne à haute tension ou la ligne moyenne tension et qui souhaiteraient bénéficier évidemment de cette proximité pour être électrifiés, nous verrons comment le faire dans nos prochains programmes.

Le Député Daour NIANG NDIAYE a parlé du contrôle de qualité. Bon l'Etat peut assurer le contrôle sanitaire même du nom de qualité de certains produits à travers la direction du commerce extérieur, des produits qui sont vendus sur le marché pour leur conformité au processus, mais je dois dire que le fait que sucre prenne de l'eau n'est que tout à fait normal. Par définition, le sucre a une propension sigrométrique trop grande et je ne pense pas que ce soit un signe que le sucre de la CSS ne soit pas du bon sucre. Je crois que le procédé de la CSS est tout à fait adéquat et c'est du sucre de très bonne qualité. Je distingue tout simplement le contrôle de qualité de ce que nous appelons, de ce que nous faisons par exemple, de ce que nous avons cité tout à l'heure les normes et la qualité. Il y a beaucoup d'entreprises sénégalaises qui sont certifiées : qualifiées, iso 9 000, 9002 et nous en avons autant que la Côte d'Ivoire. ce sont les deux pays qui sont les plus avancés dans l'UMOA d'entreprises certifiées Iso. Dans les deux pays y a deux ou 7 entreprises qui sont certifiées iso. Donc nous n'avons aucun retard dans ce domaine là et chaque année nous organisons ici un oscar national pour la qualité qui est présidé par le Chef de l'Etat. Nous avons introduit avec l'aide du Ministre de l'Education Nationale, dans l'enseignement, de la qualité. Et le Président a même proposé au niveau de l'UMOA qu'il ait un oscar UMOA de la qualité qui mettrait en compétition l'ensemble des entreprises dans l'espace de l'UMOA.

Il a également parlé de la taxe communale qui serait assise actuellement sur la basse tension et non pas sur la moyenne tension ou la haute tension.

Je demande à vérifier mais, moi peut être que le Ministre du Budget pourra intervenir sur cette question, mais cela ne me choque pas parce que la haute tension d'abord c'est du transport. Généralement cela parcourt l'ensemble du pays et peut être que, asséoir une taxe communale qui est locale sur des lignes de transport ça peut être un peu injuste, mais sur la basse tension, c'est évidemment l'activité qui se mène sur le territoire de la combine et des gens qui utilisent les infrastructures de la commune.

Vous avez parlé également de la fiscalité sur les petites et moyennes industrie, je crois qu'en matière de fiscalité, toutes les entreprises sont à la même enseigne, quelques soient leurs dimensions, il s'agit de savoir si elles peuvent bénéficier du code d'investissement compte tenu des critères proposés par le code des investissements, des domaines particuliers où elles se trouveraient comme la zone franche industrielle ou de technopole ou autre. Et également de la manière dont le produit est fabriqué et de la localisation (est-ce que c'est à Dakar ou hors de Dakar) ce sont donc, des choses prévues, des dispositions prévues par le code des investissements et qui s'appliquent à toutes les entreprises.

Effectivement c'est sous-jacent à votre question il y a une aide spécifique à donner aux petites et moyennes entreprises et je crois que dans la stratégie du secteur privé il est prévu, le député l'a dit tout à l'heure, de créer une agence de développement des petites et moyennes entreprises pour les encadrer un peu mieux, les aider dans la formation professionnelle ; peut-être trouver des sources de financement plus diversifiées pour elles parce que, chaque PMI est un cas particulier et également les aider dans la vente de leurs produits dans l'élaboration de leurs circuits de distribution. Je crois que c'est à ce niveau là qu'il faut probablement insister.

Donc c'est le député Daour NIANG qui avait posé cette question sur la qualité. Je suis sûr qu'il trouvera auprès du Ministère du Commerce et de l'Artisanat, direction du commerce intérieur un dispositif qui permet de contrôler, je crois que c'est la loi du 27 mai 66 qui prévoit (66/48) le contrôle des produits alimentaires et la répression des fraudes. Il y a une division au sein de cette direction qui s'appelle «Division, Contrôle de la Qualité et Métrologie ». Je crois que d'ailleurs dans cette session de l'Assemblée, le Gouvernement présentera une loi sur la métrologie.

Pour en revenir à l'électrification rurale on m'a posé une question sur l'extension de Nguékhoh dont la dernière extension daterait de 1990.

Pour les extensions, nous sommes toujours prêts à étudier. Je pense que ce sont des demandes tellement légitimes parce qu'effectivement être dans un quartier d'une ville où tous les autres ont le courant et on les regarde le soir, on rentre chez soi pour allumer une bougie c'est très désagréable. Donc nous pencherons particulièrement sur les cas qui nous sont signalés pour voir dans le cadre des reliquats des marchés que nous sommes en train d'exécuter ce que nous pouvons faire.

Maintenant il faudrait étudier en ce qui concerne l'usine laitière quelle est la production laitière de Nguékhoh, sa régularité parce que ça aussi c'est important. Est-ce que c'est saisonnier, ou est-ce que c'est toute l'année parce que pour installer une usine il faut s'assurer que la matière première est raisonnable et toute l'année. Je le dis parce que NESTLE avait installé, nous nous étions plaint à NESTLE que la plupart du lait qu'il faisait gloria ou lait Nestlé concentré, c'était de la poudre de lait qui venait de

l'extérieur et qui était transformée dans ces produits et Nestlé avait pris un dispositif pour aller acheter à Dara et dans le département de Linguère du lait, l'amener réfrigéré dans ses usines et transformer cela donc en lait, concentré, sucré ou non sucré.

Et bien, les calculs ont montré que si on leur donnait le lait gratuitement à Dakar, cela leur coûterait moins cher d'importer de la poudre de lait et de fabriquer le lait Gloria ou le lait Nestlé, tout simplement parce que les frais d'approche et les installations fixes qui sont nécessaires pour conserver le lait à l'état frais n'étaient pas supportés par le volume de lait étalé sur l'année, il y avait beaucoup de lait en hivernage pendant 4 mois et le reste du temps la moyenne des vaches qu'il y avait là, c'était un litre et demi, deux litres et demi par jour, donc ils avaient fait des installations très chers et qui n'étaient utilisées à plein régime, que quatre mois par an, ce qui fait effectivement, que sur le plan industriel ce n'était pas une bonne affaire.

Mais, je crois qu'avec l'insémination artificielle qui se fait maintenant l'amélioration des races, l'élevage intensif qui est en train de se faire cela va être de plus en plus régulier et étalé sur l'année de manière à permettre que les installations qu'ils soient amortis sur une durée plus longue, les installations fixes ou les installations mobiles, les camions frigorifiques et autres qui doivent aller chercher le lait.

L'honorable député Sanou DIONE, a posé une question par rapport à la subvention du gaz, je crois que Madame le Ministre du budget y reviendra, ce que je peux dire c'est qu'actuellement l'Etat subventionne à concurrence de 7 milliards le gaz et je voudrais préciser aussi que le gaz qu'on utilise dans les ménages, c'est du gaz butane, le gaz qui est produit à Diamniadio c'est du méthane il ne peut pas être utilisé de la même façon, si aujourd'hui on avait des quantités suffisantes de ce méthane on aurait pu faire du gaz de ville, amener des tuyaux dans les immeubles, dans les maisons de manière à ce chacun en dispose, mais les bouteilles telles qu'elles sont aujourd'hui, c'est pour l'hôpital les pressions ne sont pas les mêmes, les caractéristiques physiques ne sont pas les mêmes, donc cela n'a rien à voir.

Vous avez évoqué aussi, la Scat-Urbam qui serait traversée par des lignes haute tension, je demande à vérifier ce qui se passe en principe en ville nous essayons de veiller à ce que les lignes soient enterrées autant que possible, mais effectivement cela coûte très cher et nous allons vérifier si les dispositifs de sécurité sont bien pris, nous avons confiance mais enfin puisque vous avez posé la question, nous allons procéder à la vérification.

En ce qui concerne le ciment, je voudrais dire qu'aujourd'hui ce qui s'est passé avec SOCOCIM c'est que, SOCOCIM avait un prix, j'allais dire trop compétitif, ça veut dire que les commerçants qui importeraient du ciment vers le Sénégal et qui payeraient la douane, arriveraient à un prix largement supérieur au prix auquel SOCOCIM met le ciment sur le marché, c'est cela qui a posé le problème et aujourd'hui à Bamako une

tonne de ciment vous la vendez 80.000 fr. à 100.000 fr. et bien qu'on ait restreint l'exportation de ciment pour satisfaire le marché national, des maliens pouvaient venir ici acheter le ciment toutes taxes comprises, l'amener par camion au Mali, le vendre et gagner de l'argent.

Donc, la pénurie était entretenue aussi bien par la spéculation interne que les exportations anormales vers le Mali. Et nous avons invité les commerçants à importer, c'est libre. L'importation de ciment est libre. Mais les commerçants n'y trouvaient pas leurs bénéfices, ils ne trouvaient pas à faire de l'argent en important du ciment. Donc, c'est pour cela que nous avons demandé à l'industriel de faire une péréquation, de faire venir le ciment et de vendre au prix auquel il vendait le ciment qu'il produit lui-même. Et il a importé 200 000 tonnes pour compléter, saturer le marché, pour éviter la spéculation et l'organisation du marché noir.

Il n'y a pas de monopole organisé dans l'industrie du ciment. C'est libre et aujourd'hui nous avons sur notre bureau un projet industriel de l'investissement de 55 milliards de F CFA pour installer une usine de ciment à Bandia. J'ai indiqué également que des Indiens sont venus nous visiter pour dire qu'ils avaient des mini-cimenteries, avec une technologie qui leur était propre où ils pourraient fabriquer 80 000 tonnes de ciment par an, en les installant dans des localités, peut-être Yang-Yang où il y a du calcaire et où ils pourraient approvisionner un marché local, sans avoir besoin d'exposer des coûts de transport très élevés. Donc, il n'y a absolument pas de monopole. Il y a peut-être un monopole de fait, parce que la SOCOCIM a été une entreprise vieille, qui a peut-être amorti son matériel depuis longtemps et qui peut se permettre aujourd'hui de pratiquer des coûts difficiles pour une nouvelle entreprise qui doit financer aujourd'hui ses investissements et faire face aux amortissements de la dette, mais nous essayons de trouver une solution pour introduire nécessairement un deuxième opérateur sur le marché.

L'honorable député Sanou DIONE a posé un problème très important, c'est la charge de l'électricité, de l'éclairage public sur les communes. C'est un problème. Nous, en tout cas, en tant que ministère de tutelle de la SENELEC, nous disons, il faut un payeur. Si on approvisionne en courant quelqu'un qui l'utilise, il faut que quelqu'un paye. L'argent n'a pas d'odeur, si c'est l'Etat, si ce sont les communes, l'essentiel c'est qu'à la fin du mois il y ait quelqu'un qui paye la consommation et quand il a un contrat d'entretien et de maintenance qui paye aussi ce contrat d'entretien et de maintenance. Effectivement, beaucoup de communes, en tout cas dans l'état actuel des choses, ne peuvent pas faire face de façon régulière à cette facture. Cela veut dire que le Ministre chargé des collectivités locales et le Ministre des Finances doivent en discuter. Nous avons fait des études sur le plan technique en disant comment on pourrait limiter certaines factures, en utilisant des lampes, en économisant des lampes à économie d'énergie, pour les lampadaires publics, également diminuant l'intensité lumineuse entre 23 heures et 6 heures du matin, de manière à ce que la facture soit coupée, peut-être à ces heures-là les

rues sont moins fréquentées, allumer une lampe sur deux à certaines heures. Donc, il y a des études à faire. Ce que nous souhaitons, c'est que nos clients payent leur consommation et les dépenses d'entretien.

Mais cela n'a rien à voir avec la privatisation. Il y a toujours eu quelqu'un qui a payé. Il y a eu des compensations entre l'état et les sociétés que ce soit l'eau que ce soit l'électricité.

Monsieur le Député Madior DIOUF a parlé de Niakhar et de Nous sommes heureux que ce soit fait et il a posé un problème d'éclairage d'agglomération. Je suppose qu'il s'agisse de l'éclairage public. Là c'est normalement un problème de la commune mais pour ce qui est de l'installation du réseau, nous pouvons vérifier sur place et faire le nécessaire. J'ai répondu, je crois pour le pétrole et pour l'or et également pour les infrastructures par exemple pour les mines de fer du Sénégal oriental. La mine se trouve à 311 km de Tamba. Cela veut dire qu'il faudrait construire un chemin de fer entre la mine et Tamba qui serait presque entièrement dédiée à la Mine. Et il faut renforcer le chemin de fer entre Tamba et Dakar pour qu'il puisse supporter des produits minéraliers et pondéreux très pondéreux, il faut construire un port minéralier le site identifié c'était Bargny qui a des profondeurs d'eau allant 15 à 16 m et enfin construire la mine. Les rapports de coût, c'est que pour la mine c'est environ 200 millions de dollars, le chemin de fer c'est 400 millions de dollars et le port minéralier c'est 200, 250 millions de dollars et les mineurs vous disent ce n'est pas un projet minier, c'est un projet d'infrastructure. parce que sur 800 et quelques millions de dollars, il n'y a que 200 millions de dollars qui sont industriels. Tout le reste ce sont des problèmes d'infrastructure, il faut les trouver. Nous avons eu plusieurs contacts avec beaucoup de sociétés. Je crois que le Directeur général de la Mifersoma a donné une liste des contacts qu'il a eus. Cela fait au moins 70 sociétés qu'il a rencontrées, on a été très prêt de signer avec beaucoup d'entre elles et puis avec les fluctuations des marchés du fer dans le monde cela s'est gâté et aujourd'hui nous avons encore trois sociétés sérieuses qui sont prêtes à faire avancer les discussions.

En ce qui concerne le gouvernement, le port minéralier, on s'est dit, dans tous les cas nous devons le faire, parce qu'avec le doublement de la production des industries chimiques du Sénégal, avec l'extension de la société africaine de raffinage, avec les productions d'atapulgit et les autres produits de matériaux autour de la région de Thiès et de région de Dakar, il y a de quoi occuper un port minéralier. Sans compter que maintenant, si le fer arrive avec le marbre et les phosphates de Matam ce sera entièrement rentabilisé. Donc nous sommes dans la dynamique de construire un port minéralier à Bargny il reste maintenant à financer le chemin de fer. Monsieur le député Alioune DIOP, donc nous ferons le maximum pour l'extension du réseau dans les quartiers de Diourbel. J'ai dit que ces problèmes d'extension nous intéressent beaucoup.

En ce qui concerne le problème de la SONACOS, il ne faut pas surdimensionner l'énergie excédentaire dans ces usines-là. La SENELEC quand il y a eu les pénuries s'est rendue auprès de tous ses auto-producteurs, la Compagnie Sucrière Sénégalaise à Richar-Toll, la SONACOS, et a essayé d'acheter les productions supplémentaires. Cela n'a pas cherché loin. C'est de très petites quantités qui sont excédentaires et sûres. Et quand la SENELEC signe un contrat d'achat il ne faut qu'on lui dise, je peux vendre quand je peux et quand je ne peux pas. Il faut qu'il y ait réversion de puissance. Il faut qu'elle puisse, elle aussi, faire ce qui est nécessaire pour la vente.

En ce qui concerne l'honorable député Mamadou NDIAYE dans la loi de finances rectificative, je précise que tous les chefs-lieux de sous-préfectures seront électrifiés grâce au crédit accordé par cette loi de finances rectificative. Un crédit de 7 milliards et de la vente des actions SONATEL.

Nous avons également programmé d'autres localités de la région Darou Miteyene, Ndiayenne Bagana, Keur Socé, Ndiouffène et Mbouma. C'est la société LAMBERT SOMAC qui est chargé des travaux. Vous pourrez prendre contact avec eux.

Il a évoqué le cas de SENSAC, SOTEXKA est repartie j'espère que cela veut durer. Et le cas de SENSAC vraiment c'est fini. Parce quand une unité industrielle disparaît et qu'une autre unité s'installe qui fabrique les mêmes produits plus intéressants il n'y a plus de problème au vu de la stratégie industrielle. Sur le plan social il y a peu de problème, parce cela s'est situé dans telle région et maintenant pas situé ailleurs. Sur le plan de la production industrielle, il y a eu des unités qui se sont installées qui fabriquent des sacs à bon prix.

Ils nous ont indiqués également qu'à Kaolack il y a 6 quartiers sur 26 qui ne sont pas électrifiés. J'espère que le directeur de l'énergie a pris bonne note.

Je voudrais remercier le député Aliou DIA.

Pour ce qui concerne le calcaire, dire qu'effectivement il y a du calcaire à Yang-Yang, que maintenant entre le calcaire qui affleure et un gisement exploitable économique, il faut faire des prospections plus profondes et faire de la promotion pour amener des opérateurs économiques à s'intéresser à cette matière à utiliser.

Mais je vais demander à une mission de la direction des mines et de la géologie de se rendre sur le terrain pour plus de précision.

En ce qui concerne l'honorable député Mamadou Sorel NDAO, je voudrais lui dire que Sînthiou Malème a été réalisé par AGETIP, c'était prévu dans la convention n° 5 que nous devons faire réaliser et nous avons reporté les crédits sur d'autres localités. C'est

Kolibantang qui a remplacé Sinthiou Malème. C'est donc le groupement EQUIP PLUS, ENERGECO-PATELEC qui a été adjudicataire de ce marché.

Maintenant vous avez souhaité l'extension de réseau à Koussanar, Maka et Sédhiou, même réponse

L'honorable député Abdou Aziz DIAGNE a évoqué effectivement le repli dans le rythme de croissance de la production industrielle qui était à 8,5 % l'année dernière et qui cette année, sera de 4,9 % . Il y est pour beaucoup, les délestages qui ont empêché beaucoup d'entreprise de réaliser leur plan de charge de façon normale et de travailler correctement. Je pense que ce problème est derrière nous et Lundi le Premier Ministre, va inaugurer la centrale de production indépendante faite par Général Electrique qui va amener sur le réseau un autre 35 mégawatt dès maintenant et en mars 20 mégawatt supplémentaires, ce qui, allié à Manantalli qui arrivera en 2001-2002, et au plan de Sénélec de réhabilitation de groupe existant, nous devrions être capable de rencontrer la demande et de la suivre. Je rappelle que nous allons organiser, d'ici la fin de l'année, une réunion des bailleurs de fonds sur le secteur énergie pour amener des investissements de plus en plus important dans ce secteur qui couvre aussi bien l'électricité que le reste.

Donc je confirme que le gouvernement va bientôt présenter une loi sur l'agence de promotion des investissements et des exportations et une loi créant l'agence de développement des petites et moyennes entreprises et ceci dans le cadre de la stratégie de développement du secteur privé.

En ce qui concerne l'honorable député Michel SAMBOU, je voudrais dire que dans la région de Ziguinchor, de nombreuses localités sont retenues dans nos programmes financés par la loi de Finances rectificative à Tangory, à Guégoune, à Kagnobon, à Mlomp, Oussouye, Kaguitte, Kafountine, Tienky, Koubanao, kabiling. Beaucoup de retards sont dus à l'insécurité, vous savez que l'insécurité, c'est une question de perception.

Vous pouvez considérer que c'est sûr, mais l'entrepreneur qui a son entreprise, ses employés a aussi sa perception, et il a une responsabilité et souvent ils ont refusé d'exécuter les travaux, parce que les employés avaient peur, parce qu'une mine avait sauté au moment où ils se rendaient au travail.

Donc, je crois que maintenant ce sont des questions qui sont presque réglées. Et que beaucoup d'entreprises ce sont réactivées dans la région et nous espérons que des chantiers vont se poursuivre. L'alimentation de Tendouck est également prévue dans cette convention numéro 7 sur la loi rectificative des Finances, à partir de la ligne qui alimente Diankhi.

Vous avez parlé de l'agro-industrie, je vous ai dit que le gouvernement avait fait une étude sur les fruits et légumes dans toutes les régions du Sénégal, et sur les potentiels qu'il y avait pour l'agro-industrie au Sénégal. Cette étude avait été restituée à Ziguinchor. Il y avait le Ministre d'Etat Robert SAGNA et moi-même, et nous invitons maintenant les promoteurs à s'installer et à exploiter ces possibilités-là. Des entreprises sont nées. Vous connaissez Casajus, il y a d'autres entreprises qui ont été créées et qui ont marché. Le reste c'est une question de gestion et d'investissement de la part du secteur privé. Mais le gouvernement continue à faire les études qui sont nécessaires et à faire les promotions qui sont nécessaires pour permettre au secteur privé de prendre les risques qu'il peut prendre pour réaliser les investissements industriels.

Vous avez rappelé que les factures de la SENELEC sont lourdes, elles sont lourdes pour tout le monde, pour moi aussi. Je voudrais dire qu'une facture d'électricité ou une facture de téléphone, c'est toujours deux parties l'utilisateur et le vendeur. Cela dépend de votre installation, cela dépend de vos habitudes de consommation, de la surveillance que vous exercez sur vos consommations, et cela dépend également du prix au coût unitaire. Je crois que chacun d'entre nous devrait quand même vérifier ses installations, peut-être modifier sa puissance souscrite, si les consommations sont trop lourdes pour nous, on peut réduire sa consommation, mais je pense que même si aujourd'hui SENELEC baissait ses coûts unitaires d'électricité de 10%, cela ne changerait pas, cela vous ferait passer peut-être de 60.000 à 55.000, 56.000 étant donné que les taxes, il y a des coûts fixes. Cela ne change pas grand chose. Je crois que le facteur le plus important c'est vraiment la surveillance à la maison des appareils. Le dimensionnement de votre abonnement de manière à mettre cela en adéquation avec ce que vous voulez et pouvez payer.

Maintenant, les variations de facture, je ne peux pas situer cela, certains disent que c'est dû aux périodes de factures estimées. Nous sommes en train de travailler avec SENELEC, je pense que de bonnes méthodes devraient pouvoir être annoncées dans ce domaine très bientôt.

Pour le Domflor donc, je voudrais dire que c'est l'agence de gestion pour le Sénégal et la Guinée Bissau qui s'occupe de cela maintenant. C'est une institution supra nationale dont le Secrétaire général est l'ancien ambassadeur et le Secrétaire général adjoint Baïdy DIENE du Sénégal. Ils ont fait récemment une campagne de promotion. Ils ont signé des accords également d'exploration avec des sociétés, mais disons que ce n'est pas le Sénégal et ce n'est pas la Guinée Bissau. Je voudrais dire à l'honorable député, mon ancien maître l'honorable député Bocar SIDIBE que l'extension du réseau électrique de la commune de Kédougou est prévue d'ici la fin de l'année. D'autres localités comme tous les chefs lieux de sous préfecture de la région seront également électrifiés. Je crois avoir répondu au député Lamine THIAM pour ce qui concerne les ressources minières du Sénégal Oriental et effectivement nous sommes d'accord avec lui que l'orpaillage est à surveiller de très près et nous le faisons. Nous avons autorisé

récemment une société moderne à encadrer les orpailleurs et les établissements d'un comptoir de vente, de manière à ce que les orpailleurs ne bradent leur produit et améliorent aussi leur technique d'orpaillage. En ce qui concerne la région de Louga. Nous pensons qu'il y a du pétrole. El Hadj Djily MBAYE le pensait. Il avait créé une société qui a fait beaucoup d'exploration dans cette région. Les Iraniens aussi avaient commencé dans cette région. Il y a du sable tytanifer qui avait été identifié et étudié du fonds ce qui a fait qui a fait considérer que les techniques dont elles disposaient ne pouvaient pas rentabilité ce sable tytanifer et nous sommes en contacts avec une autre société qui semble avancer avec nous et qui avait déposé un permis d'exploration. Il y a du sable qui peut servir pour la fabrication de verrerie, l'industrie de la verrerie. On m'arrête ?

MONSIEUR LE PRESIDENT

Non ! Non ! C'est tout simplement pour vous alerter que le rythme est lent.

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DE L'INDUSTRIE

Ah oui ! Je peux aller très vite vous savez.

J'ai déjà répondu pour le ciment. Le député Samba Der GAYE, nous avons prévu l'électrification de Mbane dans les fonds de la loi rectificative de finances et c'est l'entreprise ABBRLIC qui est chargée de cela. Vous avez parlé aussi de Gandon, M'Pal et Ross Béthio pour une extension, même réponse. Je n'ai pas très bien compris la question de Madame le député Ndèye Khoudia KHOLL. Je pense que c'est dans le rapport qu'on parle de 25 % et d'une participation moyenne des bailleurs aux investissements électriques. Ce que je peux rappeler c'est qu'historiquement à partir des années 1990.

Les bailleurs de fonds n'ont plus voulu donner, mettre des fonds dans le renouvellement des équipements de SENELEC. Et ceci nous a posé le déficit que nous avons vécu et nous avons trouvé la parade en amenant des partenaires privés qui avaient leur propre argent à s'intéresser au secteur. Donc, aujourd'hui ce que nous souhaitons c'est qu'il y ait de l'argent public investi dans l'électrification rurale. Parce que c'est une électrification qui n'est pas directement toujours rentable et ou il n'attire pas les investisseurs privés si l'Etat ne s'en mêle pas. Cela me permet de répondre à une question qui a été posée : le rôle des opérateurs privés. Nous allons mettre en place une agence sénégalaise d'électrification rurale : c'est une structure légère qui va comprendre peut être 6, 7, 8 personnes. Et dont le rôle est d'assister financièrement et techniquement les opérateurs privés qui veulent intervenir dans l'électrification rurale. Cette assistance, c'est de trouver de l'argent à des taux bonifiés, c'est peut-être même de faire des subventions pour les pousser à aller investir dans certains secteurs qui ne sont pas rentables économiquement, mais où la subvention pourrait élever le niveau de rentabilité. Ceci donc également peut dans le choix des technologies à utiliser dans telle

ou telle région, ils peuvent discuter avec les sociétés qui sont intéressées. Donc, c'est essentiellement les sociétés privées qui vont faire l'électrification rurale avec l'assistance technique et financière de l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale.

Monsieur l'Honorable Député Abdourahmane TOURE a parlé du manque de compétitivité de l'industrie sénégalaise.

Je dois dire que la mondialisation pose un problème très grave à tous les pays en développement. Dans quelques semaines à Siatol, en début décembre, les pays vont réunir l'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce, va se réunir encore pour discuter. Et l'ensemble des pays du tiers monde émet des inquiétudes parce que le terme le plus utilisé c'est si vous mettez sur le même ring, si vous me mettez sur le même ring que Tayson, je vais le tuer, c'est sûr. Ce n'est pas un combat. Alors donc ce qu'on est entrain de faire ces pays qui ont une tradition industrielle de plusieurs siècles, on les met sur le même marché, dans les mêmes conditions de compétition que des pays qui apprennent à peine à entrer dans l'industrie manufacturière. Vous êtes bien placés pour savoir que l'industrie manufacturière c'est quelque chose qui demande un apprentissage très long. Cela demande une discipline, cela demande une organisation, cela demande des formations, pas seulement des premières formations mais des formations à l'œuvre, à la tâche, il faut des générations pour y arriver.

Et aujourd'hui, on nous dit, on ouvre toutes les frontières, on baisse les droits de douane et tout le monde va conquérir dans la même arène. Donc, c'est un problème. Maintenant, dans l'espace UMOA, nous allons à l'an 2000. Je pense que nous n'avons pas de problème de compétitivité. Parce que la compétitivité ce n'est pas le prix de l'électricité. si on regarde les comptes d'exploitation des entreprises, 4 % des coûts, ce sont les produits noirs. Disons, ils importent du diesel, des combustibles qu'ils utilisent directement dans leur usine, 3 % c'est l'électricité, cela varie d'une industrie à l'autre. Ce qui est vrai pour le tourisme est vrai, et différent pour notre industrie.

Alors une variation du coût de l'électricité de 10, 15, 20 % a un impact tout à fait marginal sur les marges et les coûts de production. Parmi les pays qui sont les plus développés aujourd'hui dans le monde il y a des pays où l'énergie est la plus chère. C'est le cas du Japon, de l'Allemagne en Europe. Je voudrais dire que nous ferons tous les efforts qui sont nécessaires pour amener les coûts de l'électricité à des coûts économiquement acceptables. Mais que cela ne doit pas être un prétexte pour expliquer l'échec. Il y a pour la compétitivité, s'il y a la formation professionnelle. Quelqu'un nous a signalé dans un chantier récent qu'on a dû faire venir des soudeurs bulgares. Il y a la formation professionnelle qui est extrêmement importante ou roumain. Il y a également l'organisation, il y a le financement. Trouver de l'argent à des coûts qui sont compatibles avec les affaires. Il y a l'ouverture des marchés, il y a la taille des marchés, il y a la qualité des produits. Quand vous achetez un stylo Pierre CARDIN vous ne regardez pas le prix ! Cela vous plaît, c'est un bijoux, vous l'avez acheté. Ce que je

veux éviter c'est qu'on se replie sur des récriminations, sur des épiphénomènes pour nous empêcher de nous envoler. Les gens doivent trouver des facteurs positifs qui doivent leur permettre de gagner mais non pas trouver des facteurs qui expliqueraient un échec demain. Et je dis le Sénégal a les moyens de compétir dans l'UMOA. Le facteur le plus important c'est la qualité des ressources humaines. Et c'est là que nous devons mettre l'accent étant entendu que ou si beaucoup de pays vous disent le prix de l'électricité est inférieur au prix de l'électricité dans tel ou autre pays, mais l'électricité n'est pas disponible. Moi je préfère assurer la fourniture correcte de l'électricité au prix actuel et assurer les investissements qui permettent de suivre la croissance de la demande. Plutôt que de faire une électricité moins chère, diminuer les capacités de réinvestissement de l'entreprise chargée de cela qui a la construction et de manière à ce que demain on se retrouve dans la même situation où on était. Et où chaque entreprise était obligée d'acheter un groupe électrogène, d'avoir des têtes de marchés parce qu'elle n'a pas pu faire face à ses commandes à temps, de griller des moteurs parce qu'il y a eu des délestages ou autre intempestifs, moi je pense que c'est cela le vrai, qui est plus important que le KW/H à 5, 10 %.

Les anglais ont choisi de libéraliser leur secteur électrique, les français considèrent qu'ils doivent avoir une entreprise publique à la française, mais cette entreprise est gérée comme une entreprise privée elle va dans le monde, elle est en Amérique Latine, elle est en Europe et elle a des fonds très importants qu'elle a capitalisé, qu'elle a stocké et qu'elle est entrain de réinvestir dans le monde parce que dans tous ces pays là, ils ont des trésors de guerre extrêmement importants, parce que la demande est là, les capacités de payer sont là, et ils ne réinvestissent presque pas parce que la demande est satisfaite disons globalement la tendance à la croissance est presque nulle dans le secteur électrique, donc tout l'argent qu'elles gagnent, elles veulent réinvestir dans l'international et aujourd'hui elles le sont et il y a deux ans quand nous sommes allés au Canada, aussi bien l'hydro-québec que la compagnie électrique de l'Ontario, il y avait des discussions très graves, est ce qu'on les privatise ou pas et la plus part des gens pensaient qu'il fallait les amener à une privatisation, bon le gouvernement a choisi autre chose mais ce n'est pas une raison et en Grande Bretagne, même les sociétés qui étaient des sociétés d'état et même maintenant ils pensent au nucléaire qu'ils vont remettre cela au secteur public, nous le problème spécifique que nous avions c'était comment amener l'investissement, l'État seul actionnaire de la SENELEC ne peut plus investir comment faire en sorte que quelqu'un qui veut investir qui veut gagner de l'argent à partir de l'électricité et qui a les moyens d'investir viennent investir, donc on l'a fait en introduisant la production indépendante, des gens viennent fabriquent leur groupe, l'installe, l'a contourner et vende l'électricité à la SENELEC et la SENELEC trouve des investisseurs qui sont prêts qui ont plus de réactivités que l'État, qui ont pu régler les problèmes parce qu'ils avaient de la réactivité et de la confiance de leur fournisseur, les problèmes ont été réglés en un temps très court, parce qu'ils avaient les moyens de le faire, ce qu'un État ne peut pas faire, donc chaque situation doit être analysée dans son contexte et les solutions trouvées dans ce contexte.

Concernant la question de l'Honorable Député Alioune Aïdara SYLLA, nous allons faire le maximum possible pour satisfaire sa revendication qui est légitime.

L'Honorable Député Serigne Mbaye THIAM nous a posé la question des critères en disant pour l'avenir il faudrait développer des critères. Nous avons des critères. Les premiers programmes que nous avons faits, on a dit : tous les villages de plus de 3000 habitants doivent être électrifiés. Ensuite les autres critères c'est le statut administratif. Maintenant dans la loi de finances rectificative, on a dit tous les chefs-lieux d'arrondissements doivent être électrifiés. Et il y a aussi des potentialités économiques. On nous signale dans les îles ou vers Palmarin, des sites touristiques où il n'y a pas l'électricité. A Saint-Louis, à la pointe vers l'Hydrobase, il y a des hôtels qui se sont installés qui n'ont pas d'électricité, nous les privilégions dans la fourniture d'électricité, soit des installations touristiques, soit d'autres activités économiques, des gens qui font du sel, du cuir dans certaines localités nous les encourageons.

D'autres, ce sont les demandes pressantes, même des populations, quelqu'un l'a dit tout à l'heure, les populations vous disent : moi je préfère que tel lieu sacré soit électrifié et que nous, notre village ne soit pas électrifié. S'il y a une priorité à donner, moi je la donne à ce lieu saint, parce que tel homme que je vénère est passé par-là ou autres. Donc, nous avons un ensemble de critères de type économique, de type statut administratif, de type taille de la population que nous avons toujours utilisée et de l'équilibre régional évidemment, pour l'électrification rurale.

J'ai précisé pendant les commissions que Manantali, donc on aura quelque chose qui correspond à un groupe d'à peu près 50 MW pour le Sénégal. Parce que Manantali, c'est pour le Sénégal, pour le Mali et pour la Mauritanie, et la plus grande partie c'est pour le Mali. Parce que dans l'irrigation c'est le Sénégal et la Mauritanie qui ont plus bénéficié des terres irriguées. Donc les clés de répartition, ce sera un apport intéressant. Nous pensons qu'en 2001 ou 2002, on devrait y arriver. Nous allons mettre l'accent sur les locomotives du développement industriel du pays. Donc des sites. Industriels d'ailleurs les comités de grappes sont dirigés par le secteur privé. En ce qui concerne la bourse de sous traitance et de partenariat industriel, elle est mise en place elle a un président c'est le directeur général de la Sénélec, elle a un trésorier c'est le Président directeur des industries chimiques du Sénégal, elle a ouvert un compte bancaire, elle a un récépissé, c'est une association, un récépissé délivré par le Ministère de l'intérieur, elle a ouvert un compte bancaire et le ministère de Finances y verse la contribution de l'état et le patronat y verse sa contribution. Et nous avons trouvé des locaux, nous avons identifié des locaux également pour abriter cette bourse de sous-traitance et actuellement les réunions se tiennent régulièrement. Donc la question il faut la poser aux secteurs privés. Je crois qu'en ce qui concerne l'état, ce qui devait être fait a été fait. Nous avons fait les études, initié la réflexion, mis en place les organes, mis en place les locaux et donner la participation de l'état.

L'honorable député Modou AMAR, j'ai répondu à la plupart des questions sur le ciment, sur le coût des facteurs de production, maintenant pour le prix de l'essence à la pompe, je dois dire que les pétroliers ne peuvent pas baisser ou augmenter les prix. C'est nous qui fixons par arrêts toutes les 4 semaines, les prix des hydrocarbures. Et ces prix varient quand le cours mondial, les concernant a varié de plus de 5%. Même quand c'est 4,9% on laisse les anciens prix. Donc il n'est pas exact de dire que quand cela baisse les pétroliers ne l'appliquent pas immédiatement alors que cela augmente, ils l'appliquent tout de suite. C'est nous qui faisons varier les prix. Et j'ai indiqué pendant les travaux de la commission des chiffres très précis pour dire que les consommateurs ont engrangé pendant les périodes de vaches grasses, 1 milliard et demi d'économie. Parce que le prix des hydrocarbures par exemple de l'essence super était en mai 98 de 455f il a baissé jusqu'à atteindre à un certain moment donné 380f et personne ne s'est plaint et depuis quelques mois il est à 470, 475 frs et on commence à se plaindre c'est de bonne guerre mais je dis que ce qui a été gagné par les consommateurs est supérieur à ce qu'ils ont déboursé en plus.

J'ai répondu, je crois, aux questions de l'honorable député Bocar KANE et les questions posées par l'honorable député Birahim DIAGNE

Concernant l'intervention des opérateurs privés dans l'électrification rurale, j'ai répondu, vous êtes les bienvenus et il voulait qu'on lui donne la liste des villages électrifiés elle est là, je vous la remettrais, je remettrais une copie à chacun des honorables députés qui le souhaiterait.. Il a parlé également de la tannerie de Louga qui ne serait pas opérationnel, en tout cas je sais qu'il y a une très bonne tannerie qui fonctionne ici à Dakar qui fait du bon produit Qu'il exporte, je pense que si la tannerie de Louga, dont il parle appartenait à la chambre des métiers au village artisanal avec la coopération régionale, si on nous sollicite nous sommes prêts à donner un coup de main. En ce qui concerne le Président Alé LO, je voudrais dire que nous sommes sûrs, le code minier sera présenté au parlementaire la présente session

Je crois avoir répondu également aux questions posées par l'honorable député Coumba BA, concernant les ressources du Sénégal Oriental. Effectivement elle a raison il faut tenter autant que possible de décentraliser les usines, là où se trouvent les ressources. Et un des contacts, une des sociétés que nous avons constatées, pense qu'au lieu de prendre le fer et de l'exporter, on pourrait faire des mini-fourneaux sur place au Sénégal Oriental et sortir de la gueuse de première fonte qui permettrait effectivement à des sidérurgistes comme les usines qui se trouvent sur la route de Idrissa Guèye, au lieu de traiter la ferraille, traiter directement une gueuze de fonte. Tout développement d'ailleurs dans le monde a commencé par la sidérurgie. Je rappelle que l'Union européenne a commencé par la communauté économique du charbon. Et dans les critères qu'on a indiqués tout à l'heure pour l'électrification, je précise que les villages frontaliers sont prioritaires parce que quand de l'autre côté de la frontière il y a de

l'électricité les critères économiques par ailleurs, nous tentons de leur donner satisfaction.

Madame le député Gnima NDONG, je crois que beaucoup a été fait pour les îles du Saloum. Nous avons pris bonne note.

Monsieur le Président, j'ai dépassé mon temps.
Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie.

Chers collègues, avez-vous l'intention de demander à nouveau la parole ?

Il n'y en a pas ?

Madame le Ministre vous avez la parole.

MADAME LE MINISTRE DU BUDGET

Je vous remercie Monsieur le Président.

Je voudrais répondre à quelques questions qui ont été posées par les honorables députés.

L'honorable député Sanou DIONE a posé la question de la hausse du prix du gaz butane et a donc pensé que cette hausse était justifiée par la décision du gouvernement de supprimer la subvention sur le gaz butane. Je dirais d'abord que le gaz butane, comme l'a dit tout à l'heure Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie et qui est consommé au Sénégal est importé. Or depuis la réforme de la filière pétrolière, intervenue en mai 1998, le prix butane est arrivé aux cours mondiaux. Or nous constatons que depuis juillet 1999, ces prix ont augmenté. Mais je répondrai s'il n'y avait pas eu cette subvention, les hausses auraient été plus fortes. Parce qu'aujourd'hui en moyenne la bouteille de gaz de

2 kg 500 qui devrait coûter en moyenne 2047 f coûte 1255 aux ménages sénégalais. Cela veut dire que sur chaque bouteille il y a une subvention de près de 800 francs CFA

Maintenant sur la décision de suppression de la subvention je dirais que c'est une question qui a été évoquée au sein de la commission des finances. Je disais que le gouvernement n'a pas décidé de supprimer la subvention.

Ce dont il s'agit, c'est que le gouvernement a mis en place des politiques qui visent une meilleure valorisation des ressources forestières et également la mise en place de combustible domestique de substitutions donc, les modèles seraient adaptés en fait au mode de cuisson du Sénégal. La conjugaison de ces politiques devrait nous permettre à partir normalement de 2001 de réduire sensiblement la subvention accordée par l'état sur le gaz butane mais également, à terme dans quelques années, de supprimer la

subvention, qui est aujourd'hui accordée sur le gaz butane, je rassure donc l'honorable député, en lui disant que dans le projet de loi de Finances 2000, nous avons le même niveau de subvention que celui qu'on avait dans la loi de Finances 1999 donc de 7 milliards.

Une autre question a été posée tout à l'heure par l'honorable député Alé LO sur les exonérations fiscales qui sont accordées par l'état. C'est le problème de la compensation des exonérations fiscales accordées par l'Etat suite à l'application des dispositions du code des investissements mais également de certaines conventions particulières que nous avons signées, notamment dans le domaine minier. Je le rassure en lui disant que ce problème a constitué un des termes de référence de l'étude sur la fiscalité locale et qu'aujourd'hui des propositions de réforme sont formulées, le dossier devrait être validé très prochainement, pour nous permettre de mettre en œuvre la réforme de la fiscalité locale.

La troisième et dernière question qui a été soulevée par l'honorable député Daour NIANG, c'est sur la taxe communale sur l'électricité, je dirai que c'est un dossier qui est suivi particulièrement par l'honorable député Mansour Tambédou au nom de ses collègues Maires des communes d'arrondissement, au niveau du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, nous avons donc donné notre position sur ce dossier sur au maire, je pense qu'il devrait saisir les services du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Industrie pour savoir un peu quelle interprétation, il faudrait faire des dispositions du code des collectivités locales, qui dit que la taxe sur l'électricité devrait être calculée sur l'électricité consommée. Pour la Sénélec, actuellement la taxe est calculée, je ne dis pas qu'ils ont dit c'est payé sur la base de la basse tension en tout cas telle qu'elle est payée aujourd'hui, elle est calculée sur la basse tension. Donc je pense qu'un rapprochement avec les services chargés de ce dossier permettrait de trouver une solution heureuse au problème.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Madame.

La discussion générale est close.

Nous passons à l'examen des chapitres.

Monsieur le Rapporteur Général vous avez la parole pour la lecture des montants des chapitres pour que nous votions.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

CHAPITRE 441 - PERSONNEL

Dotations 1999	251.942.000	
Services votés		264.807.000
Mesures nouvelles		0
TOTAL DU CHAPITRE		264.807.000
Contre 251.942.000 pour la gestion en cours.		

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 441 ?
 Je mets aux voix le chapitre 441.
 Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
 Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
 Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
 L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR LE RAPPORTEURCHAPITRE 442 - MATERIEL

Dotations 1999	50.052.000	
Services votés		50.052.000
Mesures nouvelles		41.601.000
TOTAL DU CHAPITRE		91.653.000
Contre 50.052.000 pour la gestion en cours.		

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 442 ?
 Je mets aux voix le chapitre 442.
 Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
 Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
 Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
 L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR LE RAPPORTEURCHAPITRE 443 - ENTRETIEN

Dotations 1999	3.082.000	
Services votés		3.082.000
Mesures nouvelles		2.000.000

TOTAL DU CHAPITRE 5.082.000
 Contre 3.082.000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 443 ?
 Je mets aux voix le chapitre 443.
 Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
 Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
 Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
 L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

CHAPITRE 444 - TRANSFERT

Dotations 1999	23.584.000	
Services votés		23.584.000
Mesures nouvelles		0
TOTAL DU CHAPITRE		23.584.000

Contre 23.584.000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 444 ?
 Je mets aux voix le chapitre 444.
 Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
 Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
 Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
 L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Ministre, les différents chapitres de votre budget ont été adoptés. Je m'étais interdit de parole parce que je suis président, mais lundi je viendrais vous voir à votre bureau pour Diandéli, pour Tiandé, pour Orréfondé et pour d'autres localités.

Je propose à l'Assemblée de reprendre nos travaux demain matin à 9h30mn pour examiner le projet de budget du Ministère de l'Intérieur.

Il n'y a pas d'observation ?
 Il en est décidé, la Séance est levée.